

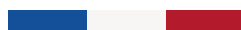
Aide à la mise en œuvre,
à la mise en service
et à l'entretien des filtres
compacts BIOMERIS
et BIOMERIS P

www.sebico.com



Sebico




CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Filtre compact
Biomeris & Biomeris P

SOMMAIRE

	pages
1 Introduction	3
2 Choisir l'emplacement	4
3 Réalisation de la(des) fouille(s)	4
4 Installation	4
4.1 Installation du filtre compact Biomeris	5
4.2 Installation du filtre compact Biomeris P (avec pompe)	6
5 Raccordement	8
5.1 Cotes d'installation sans rehausse sur le filtre	9
5.2 Cotes d'installation avec rehausse sur le filtre	9
5.3 Pose en nappe phréatique	10
6 Raccordement électrique	16
7 Couvercle du filtre compact Biomeris	20
8 Réaliser la ventilation du filtre compact Biomeris	20
9 Rejet	20
10 Accessoires et équipements complémentaires optionnels	21
11 Finir le remblaiement	21
12 Mise en eau de la fosse toutes eaux	21
13 Mise en service	22
14 Entretien et maintenance des filtres compacts Biomeris et Biomeris P	23
14.1 Introduction	23
14.2 Entretien des filtres compacts Biomeris et Biomeris P	24
14.3 Maintenance des filtres compacts Biomeris et Biomeris P	25
14.4 Dysfonctionnement	26
15 Réglage de l'auget et de la distribution des effluents prétraités selon 4 cas de défaut de pose	28
15.1 Un filtre installé avec une légère pente vers la sortie	28
15.2 Un filtre installé avec une forte pente vers la sortie	30
15.3 Un filtre installé avec une forte pente vers l'entrée	31
15.4 Un filtre installé avec une pente transversalement	32
16 Réglage de la répartition des effluents prétraités	34
Annexe A: Schémas et dimensions	38

Biomeris

Biomeris

1 • INTRODUCTION

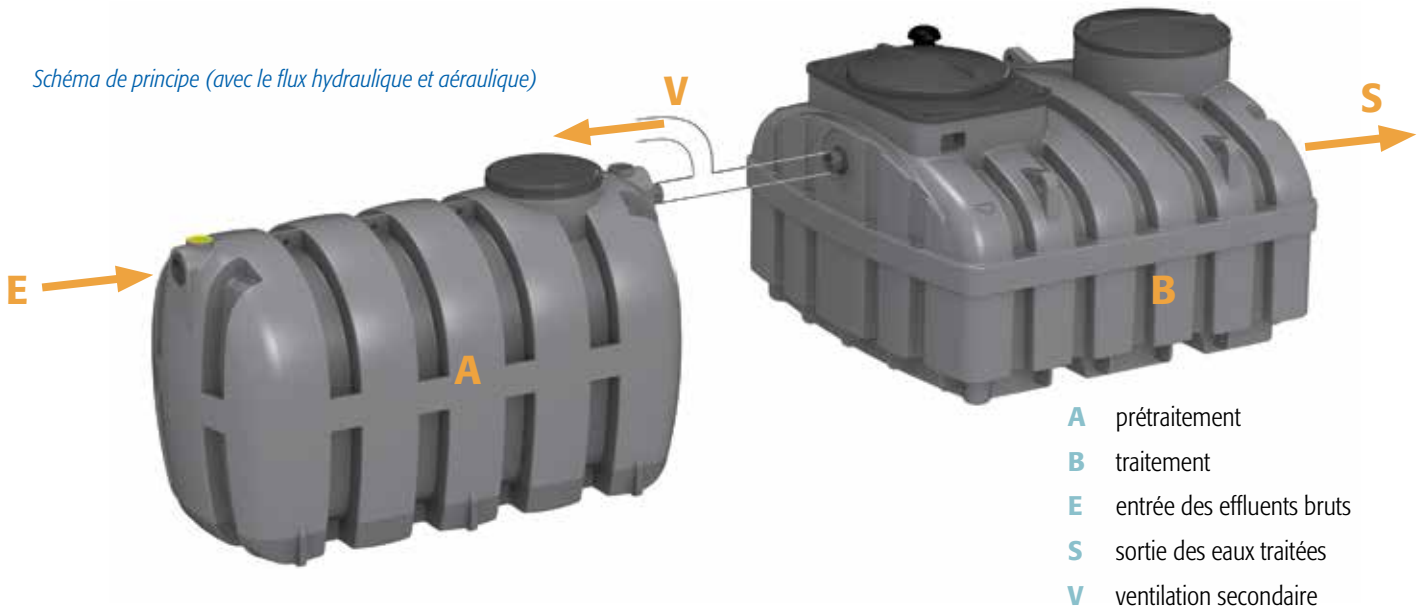
Vous venez d'acquérir un filtre compact Biomeris ou Biomeris P, système d'assainissement non collectif performant et respectueux de l'environnement. Nous vous en remercions. Lisez ce document avant de commencer votre chantier.

Ce document est une aide à la mise en œuvre et à la mise en service des filtres compacts Biomeris et Biomeris P. Il détaille leur implantation, leurs branchements hydrauliques et aérauliques. Ce document ne se substitue pas au guide d'utilisation, document de référence à respecter.

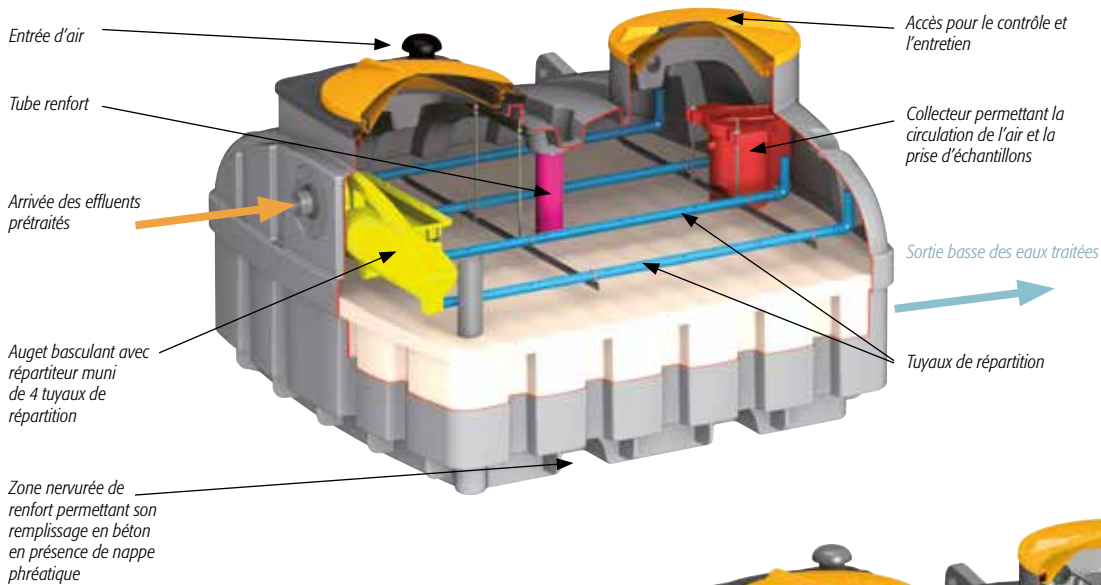
À la fin de ce document, vous trouverez les fiches techniques des filtres compacts Biomeris et Biomeris P.

NB : On désigne par Biomeris, les filtres sortie basse gravitaire et, Biomeris P, les filtres sortie haute avec pompe et alarme intégrées.

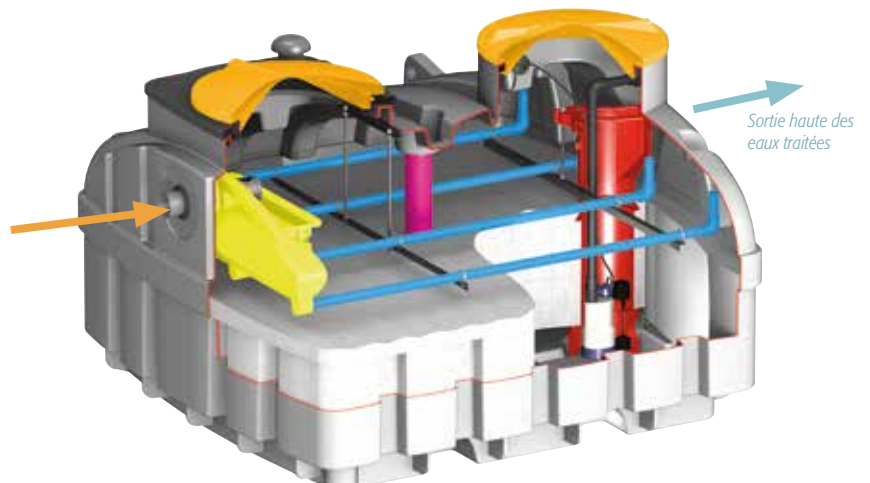
Schéma de principe (avec le flux hydraulique et aéraulique)



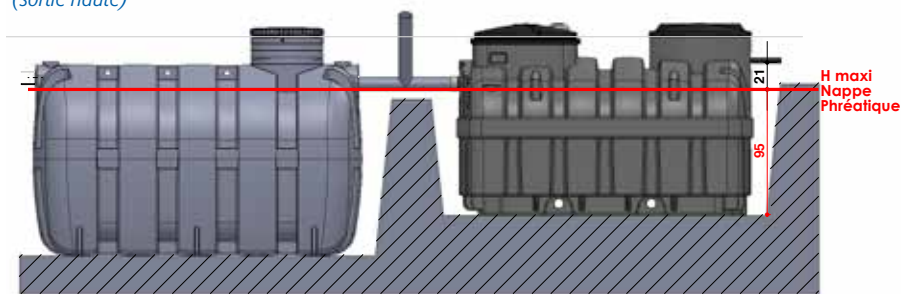
Filtre compact Biomeris (sortie basse gravitaire)



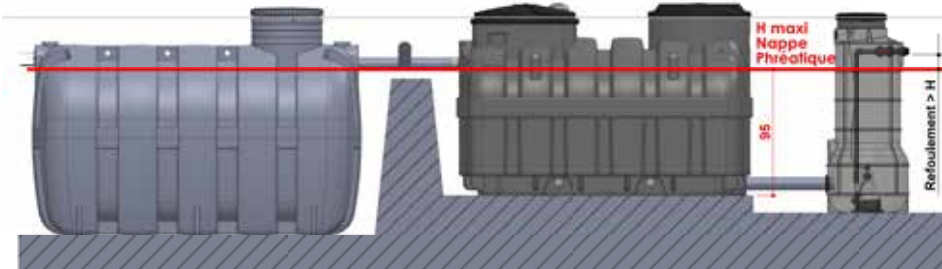
Filtre compact Biomeris P (sortie haute avec pompe intégrée)



Filtre compact Biomeris P (sortie haute)



Filtre compact Biomeris avec poste de relevage aval



Nous vous invitons à suivre les étapes suivantes :

2 • CHOISIR L'EMPLACEMENT

Le filtre compact Biomeris ne doit pas être installé en zone inondable. Il peut être installé en présence de nappe phréatique dont le niveau maximum se situera au dessous du fil d'eau de l'entrée du filtre. Les tampons de visite doivent rester accessibles pour l'entretien et la maintenance. Les eaux de surface ne doivent ni stagner ni pénétrer dans les cuves et doivent pouvoir s'évacuer naturellement.

3 • RÉALISATION DE LA(DES) FOUILLE(S)

- Creuser un trou suffisamment grand pour recevoir les cuves, sans permettre leur contact avec les parois de la fouille. Prévoir 20 à 30 cm de remblai latéral. La distance minimale conseillée entre la fosse et le filtre est de 0,60 m. Dans les configurations 8 à 20 EH, la distance minimale conseillée entre filtres est de 0,50 m. Le remblai maximal sur le filtre est de 50 cm.
- Stabiliser le fond de la fouille. Disposer au fond, un lit de sable de 10 cm d'épaisseur ou réaliser une semelle en béton si le sol n'est pas assez résistant ou stable. (cf § 5.3).

Les modalités de manutention doivent respecter les règles de sécurité en vigueur.

L'utilisation des 4 anneaux de levage est obligatoire pour la manutention.

Les manipulations des cuves doivent être réalisées par un engin de levage adapté.

Une fois suspendue, la cuve doit être guidée à l'aide de cordes.

Ne pas circuler sous la charge.

4 • INSTALLATION

Installer les cuves au fond de la fouille et parfaitement de niveau. Les centrer par rapport à la fouille. Attention au sens de pose, respecter le sens de circulation des effluents, l'entrée et la sortie sont marquées respectivement d'un E et d'un S.

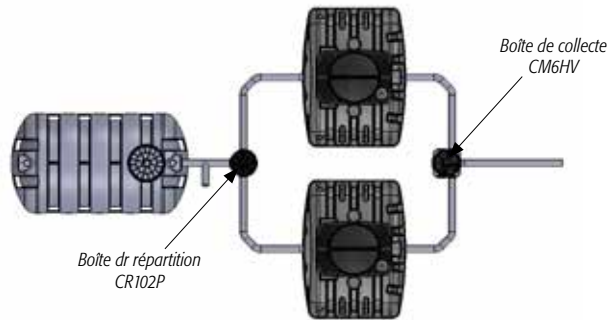
TOUT PASSAGE DE VÉHICULE OU STOCKAGE DE CHARGES LOURDES SUR LES CUVES EST INTERDIT, SAUF DISPOSITIONS D'INSTALLATION SPÉCIFIQUES REPRISES DANS LE GUIDE D'UTILISATION.

LE FILTRE COMPACT BIOMERIS OU BIOMERIS P NE DOIT PAS ÊTRE INSTALLÉ EN ZONE INONDABLE. LES EAUX DE RUISSELLEMENT SERONT DÉTOURNÉES ET NE DOIVENT EN AUCUN CAS STAGNER SUR LE DISPOSITIF.

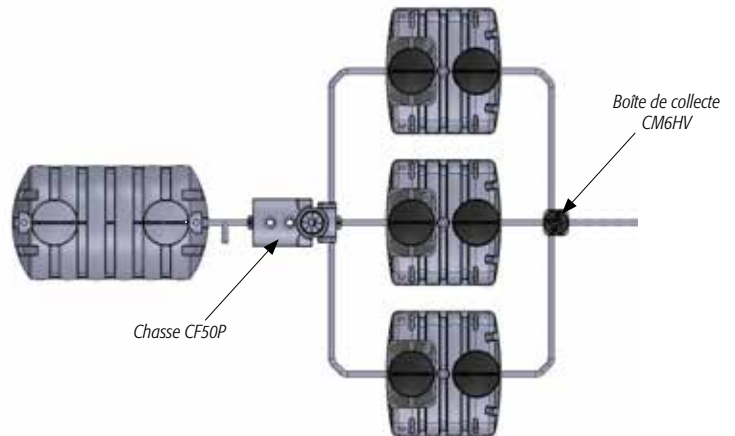
4.1 • Installation des filtres compacts Biomeris 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH

Ces systèmes sont composés d'une fosse toutes eaux et de 2 à 4 filtres Biomeris :

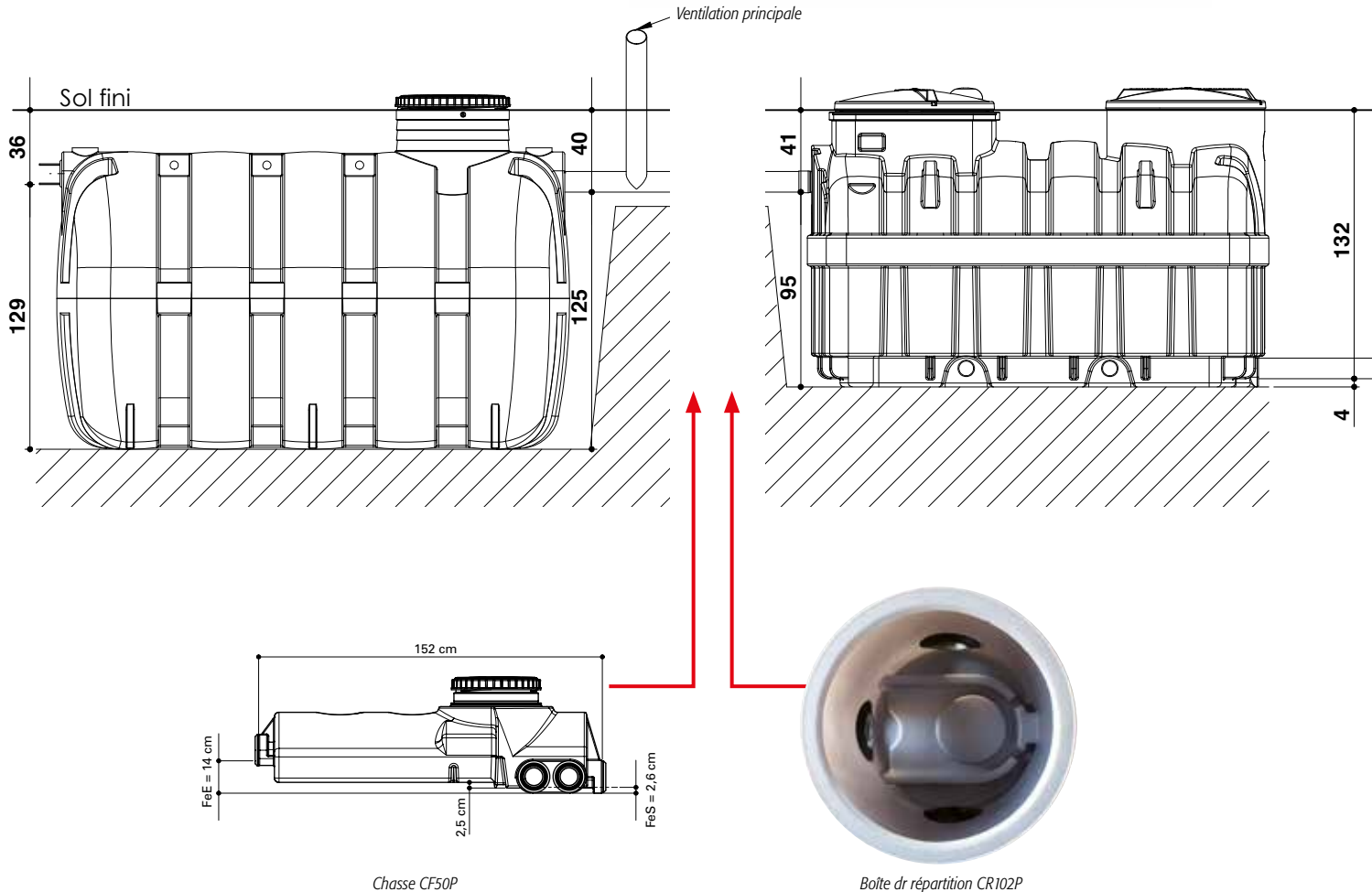
- avec une boîte de répartition CR102P pour 8, 10 et 12 EH (possible aussi avec la chasse CF50P) ;



- avec la chasse CF50P pour 15, 18 et 20 EH.



Exemple pour 8, 10 et 12 EH

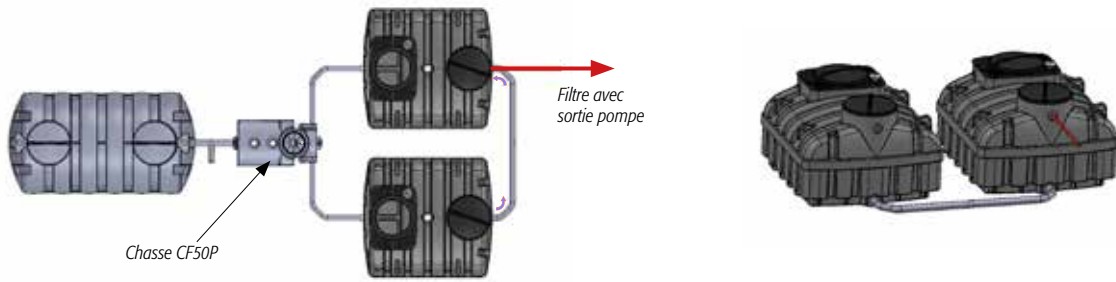


4.2 • Installation des filtres compacts Biomeris P (sortie haute avec pompe) 8, 10, 12, 15, 18 et 20 EH

Ces systèmes sont composés d'une fosse toutes eaux et de 2 à 4 filtres (BIO et BIOP) selon les compositions suivantes :

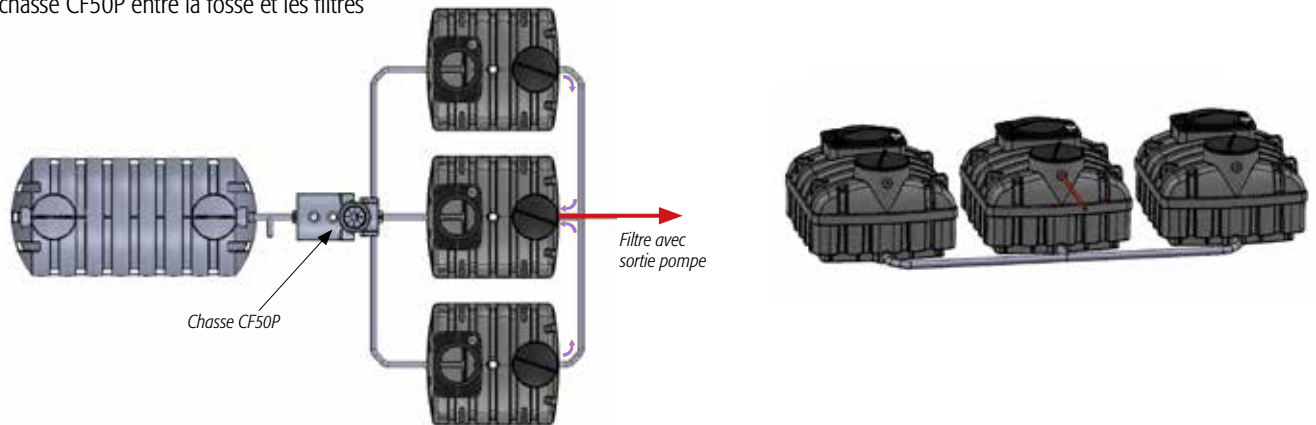
Pour les BIOP 8, BIOP 10, BIOP 12

Avec chasse CF50P entre la fosse et les filtres



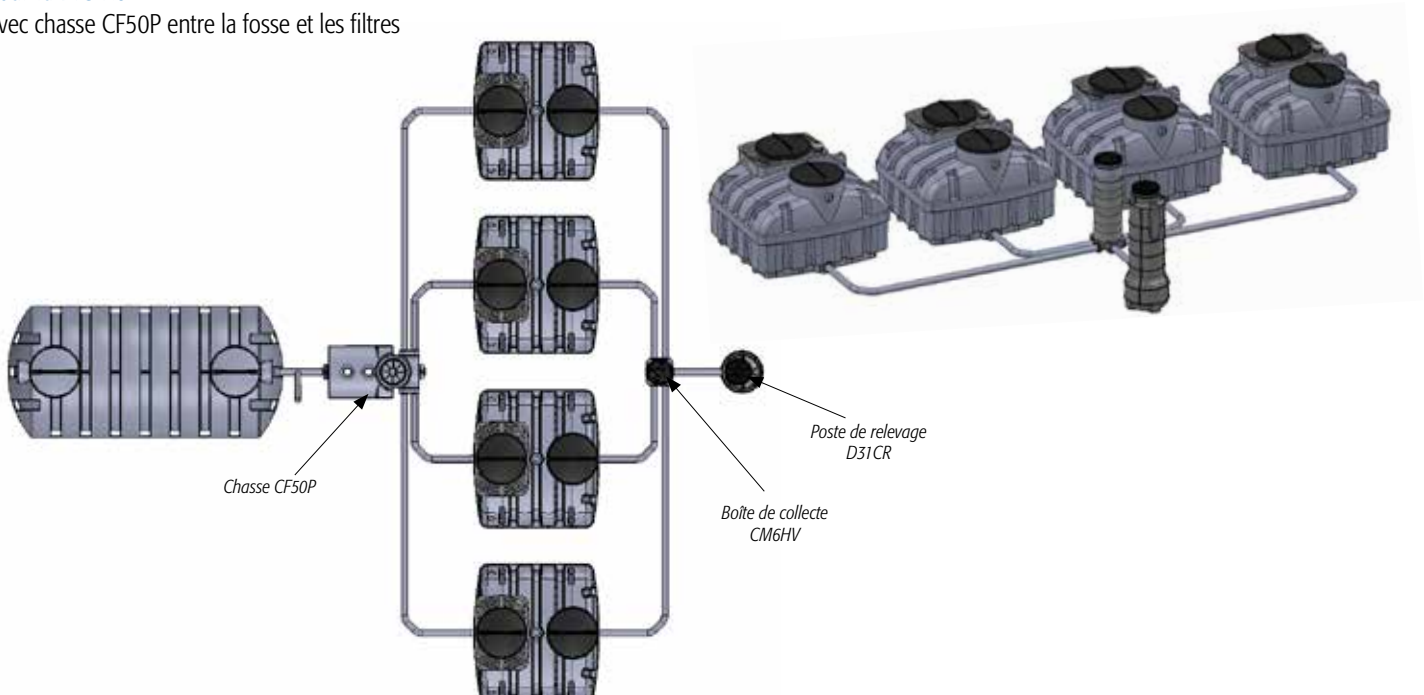
Pour les BIOP 15, BIOP 18

Avec chasse CF50P entre la fosse et les filtres



Pour la BIO 20

Avec chasse CF50P entre la fosse et les filtres

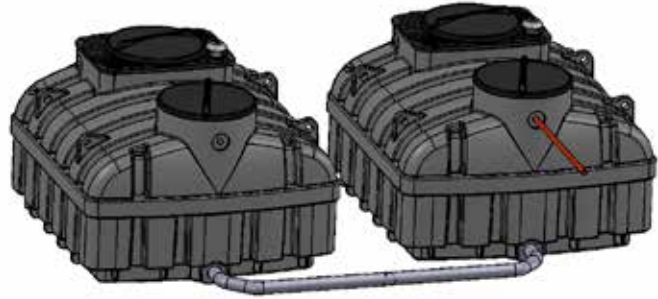


Conseil de pose des filières composées de filtres Biomeris et Biomeris P

La jonction des filtres doit être réalisée avec précaution afin de garantir la pérennité de la liaison hydraulique.

Afin de limiter les efforts sur la canalisation de liaison, il est conseillé de réaliser la jonction au plus près des cuves.

La zone de pose de la liaison PVC doit être stable dans la durée pour éviter les tassements différentiels.



Prendre un morceau de tube de 15 cm de longueur.



Graisser le joint et le bout du tuyau à insérer.



Insérer le tuyau jusqu'en butée (environ 8 cm).



S'il rentre difficilement, le chanfreiner.



Coller les 2 coudes PVC à 45° ou le coude PVC à 90° avec de la colle soudure à froid (couleur orange).

Faire la même chose sur l'autre cuve puis relier les deux cuves au moyen d'une canalisation PVC.
Afin de s'assurer de l'étanchéité du montage, injecter dans le collecteur où est installée la pompe environ 200 litres. (Ce volume d'eau servira à valider le bon fonctionnement de la pompe, une fois celle-ci branchée).



5 • RACCORDEMENT

- Remblayer autour des cuves, avec du sable ou matériau de granulométrie du type 0/6 ou 2/4, tout en remplissant la fosse toutes eaux en eau claire pour équilibrer les pressions. Ce remblaiement latéral doit être effectué symétriquement par couches successives ; en cas d'utilisation de sable, tasser par arrosage. Le compactage avec un engin mécanique est à proscrire.

Dans le cas de sols difficiles (exemples : sol imperméable, argileux...), le remblaiement doit être réalisé avec du sable stabilisé (dosé à 200 kg de ciment sec/m³ de sable) ou du gravillon de petite taille et stable, conformément à la norme NF DTU 64.1. Des drains de fond de fouille peuvent s'avérer utiles dans certaines configurations.

- Raccorder l'entrée et la sortie de façon étanche ; nos cuves sont équipées d'un joint à lèvre qui assure l'emboîtement parfait et l'étanchéité du raccordement des tuyaux d'entrée et de sortie en PVC Ø 100 mm ou Ø 160 mm suivant le volume de la cuve. La pose des tuyaux sera conforme au chapitre 7 de la norme NF DTU64.1. Lubrifier leurs extrémités et les brancher.

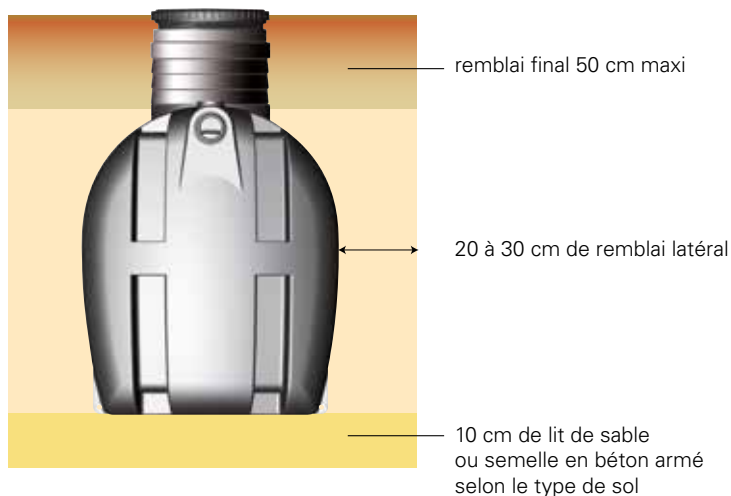
- Si nécessaire, remonter les tampons de visite à la surface du sol. Pour cela, utiliser nos rehausseurs en polyéthylène réf. RHE2P, RHE5P, RHV65P, RHV66P, RHB2P.

- En présence d'un poste de relevage en aval, prévoir une tranchée pour le passage du câble électrique avec gaine de protection et filet avertisseur suivant le code couleur normalisé.

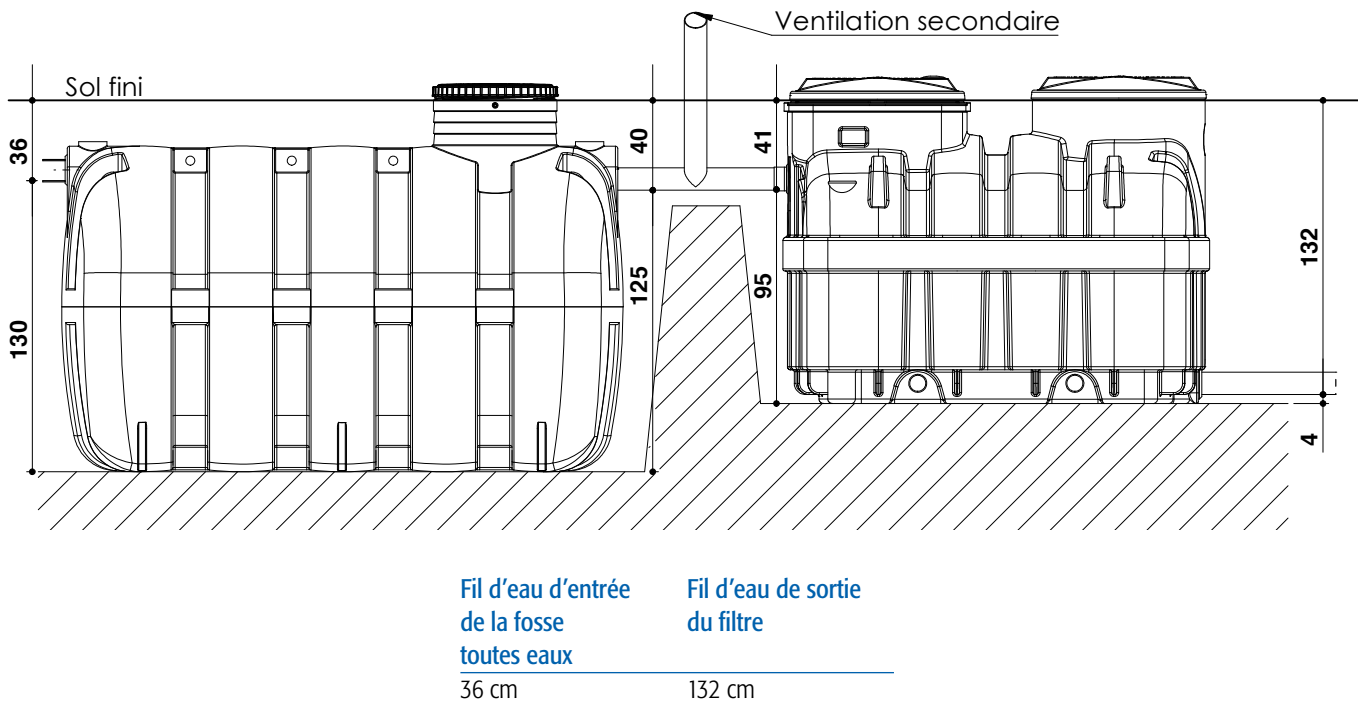
- S'assurer de la présence d'une ventilation primaire sur le réseau d'amenée des effluents. Réaliser la ventilation secondaire de la fosse toutes eaux conformément au chapitre 8.4 de la norme NF DTU64.1. Utiliser notre extracteur éolien Aspiromatic.

- Terminer le remblai avec de la terre végétale, débarrassée de tout élément caillouteux ou pointu.

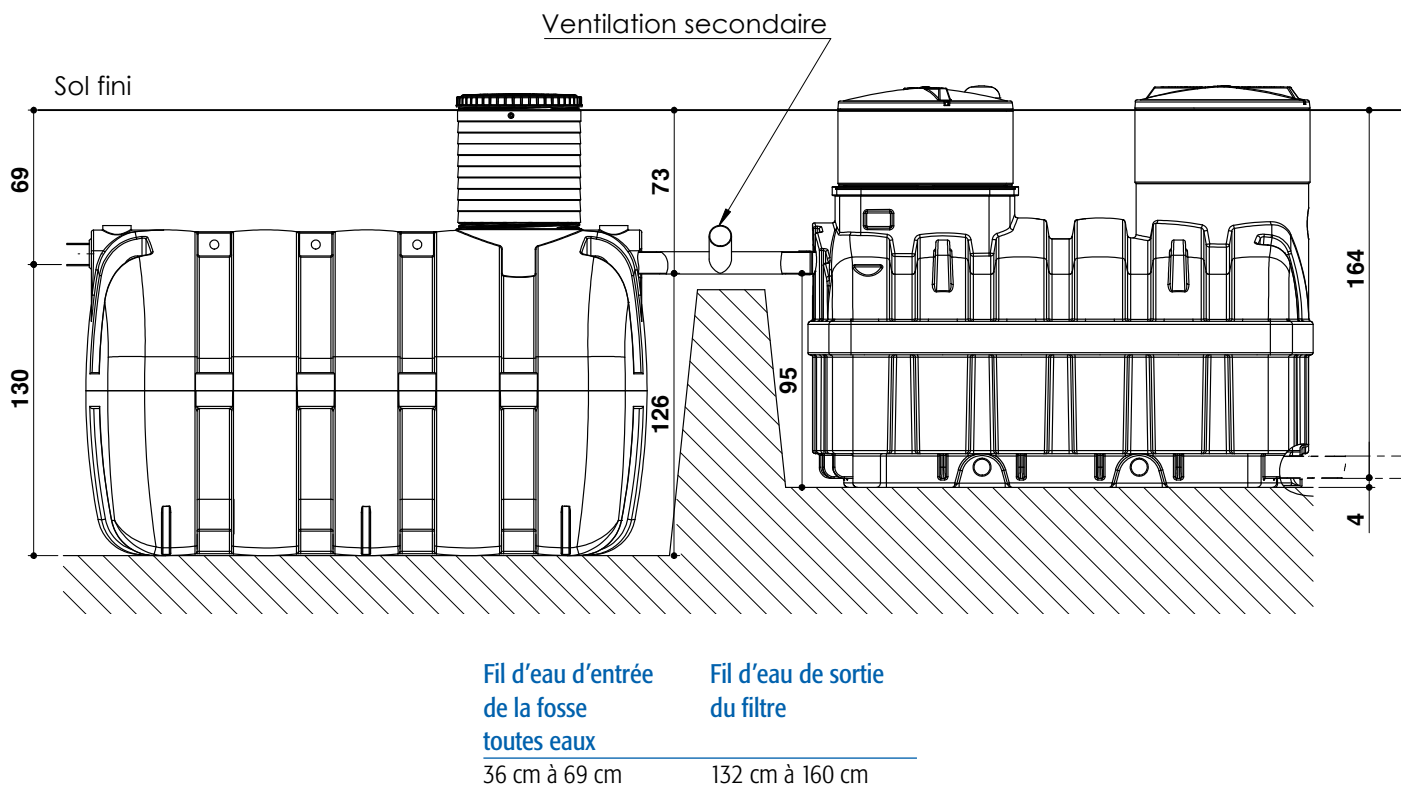
Hauteur maximale de remblai au-dessus de la génératrice des cuves : **50 cm maximum**.



5.1 • Cotes d'installation SANS REHAUSSE sur le filtre* (exemple avec la fosse FAN)



5.2 • Cotes d'installation AVEC REHAUSSES sur le filtre* (exemple avec la fosse FAN)



* Une seule rehausse de hauteur 20 cm (RHV65P) ou 30 cm (RHV66P) est autorisée sur chaque tampon de visite du filtre.

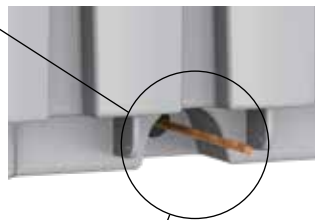
5.3 • Pose en nappe phréatique

En premier lieu, rabattre la nappe si besoin.
Avant de poser les cuves, disposer au fond de l'excavation un polyane sur toute la surface.
Les cuves et les parois de l'excavation servent de coffrage. Mettre en place le ferrillage.
Accrocher celui-ci, à l'aide d'épingles, à chaque anneau d'ancrage des cuves.
Couler le béton directement sur le polyane. Le volume de béton est fonction du calcul de la poussée d'Archimède.

Les cuves ne doivent pas être installées si le niveau de la nappe peut être supérieur au fil d'eau d'entrée du filtre.



Pour le filtre, insérer 1 ou 2 fers à béton diamètre 16 mm avant sa mise en fouille.
Avant de couler le béton périphérique, couler du béton liquide directement par le tube central depuis le dessus du filtre. Après environ 6 à 8 seaux de 10 litres, le béton ressort au niveau des 2 ou 4 sorties latérales en bas du filtre. Finir de remplir le tube avec 1 à 2 seaux sans vibrer.

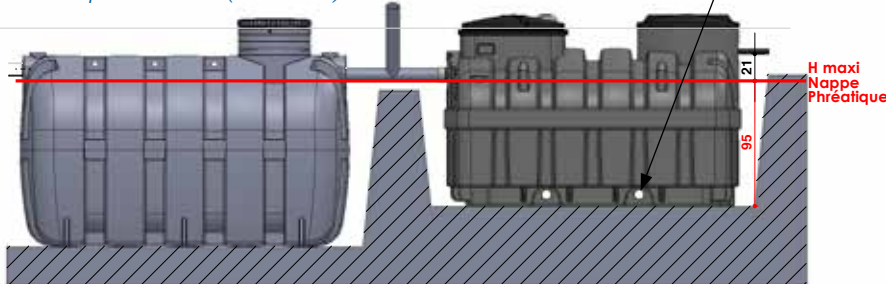


Les eaux traitées sont relevées par la pompe intégrée à une hauteur supérieure à la hauteur de nappe déclarée.

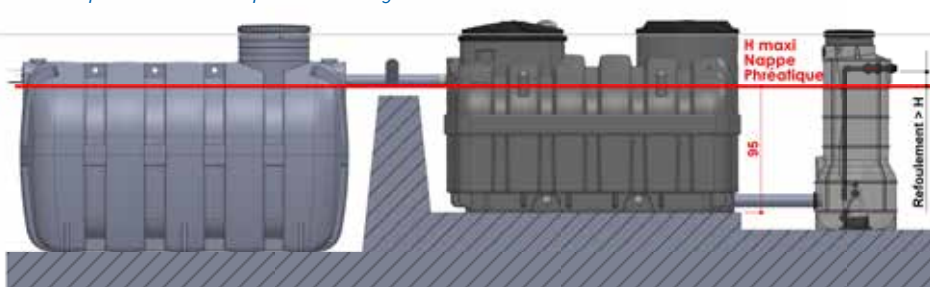
Si un poste de relevage est installé en aval de la filière, cela doit être fait conformément à l'article 6.3 de la norme

NF DTU 64.1, et toutes les précautions seront prises pour les raccordements hydrauliques (étanchéité à vérifier avant remblai) et pour éviter la remontée du cuvelage (lestage).

Filtre compact Biomeris P (sortie haute)



Filtre compact Biomeris avec poste de relevage aval



DANS LES CAS OÙ UNE DALLE DE RÉPARTITION, UN MUR DE SOUTÈNEMENT OU UNE SEMELLE EN BÉTON EST NÉCESSAIRE, UNE ÉTUDE PRÉCISE, QUI PREND EN COMPTE LES FACTEURS EXTERNES TELS QUE LE POIDS DE LA CHARGE, LA FRÉQUENCE DE LA CHARGE ROULANTE, LES POUSSÉES LATÉRALES, LA HAUTEUR DE LA NAPPE PHRÉATIQUE... DOIT ÊTRE MENÉE. NOUS VOUS CONSEILLONS DE FAIRE APPEL À UN BUREAU D'ÉTUDES COMPÉTENT.

POSE EN NAPPE DU FILTRE

Le filtre ne peut être dans l'eau de plus de 95 cm de hauteur depuis le bas de la cuve et ce à tout moment de l'année.

Pour éviter de dépasser cette cote de 95 cm, des moyens appropriés d'évacuation des eaux doivent être prévus : drainage périphérique du dispositif, rabattement de nappe...

Méthodologie :

En premier lieu, rabattre la nappe si besoin. Avant de poser la cuve, stabiliser le fond de la fouille puis réaliser un lit de sable d'épaisseur 10 cm minimum dont la surface sera plane.

Déposer un polyane sur toute la surface de pose, il permettra au béton de mieux se répartir et sortir au niveau des 2 sorties latérales (BIO4) et des 4 sorties latérales (BIO4, BIO5, BIO6).

La cuve et les parois de l'excavation peuvent servir de coffrage, un minimum de 40 cm autour de la cuve est nécessaire pour la mise en place du ferrailage.

Réaliser la fouille.



Sur un sol porteur déposer un lit de sable de 10 cm d'épaisseur parfaitement de niveau.

Si le sol n'est pas porteur réaliser un béton de propreté parfaitement de niveau.



Vérifier la bonne pose du produit :

Modèles 4 ou 5 EH

- mettre une règle sur les pattes de manutention et vérifier le niveau ;



- vérifier le niveau côté entrée ;



Modèle 6 EH

- mettre le niveau sur le plat.



Déposer un polyane sur la surface dédiée à la pose de la cuve et au chaînage.

Réaliser un coffrage pour limiter le volume de béton ou utiliser les parois de la fouille.

Réalisation du lestage périphérique.

Le chaînage autour de la cuve :

Largeur sur la périphérie de la cuve : 0.25 m

Hauteur 0.25 m

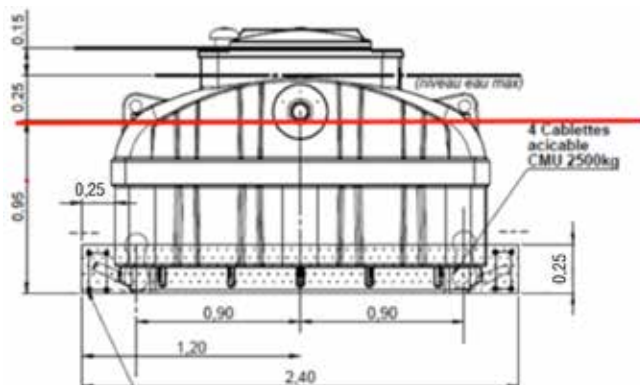
Volume de béton dosé à 300 kg de ciment au m³ :

BIO4 = 0.45 m³

BIO5 = 0.50 m³

BIO6 = 0.55 m³

Chaînage acier : 15 x 15.



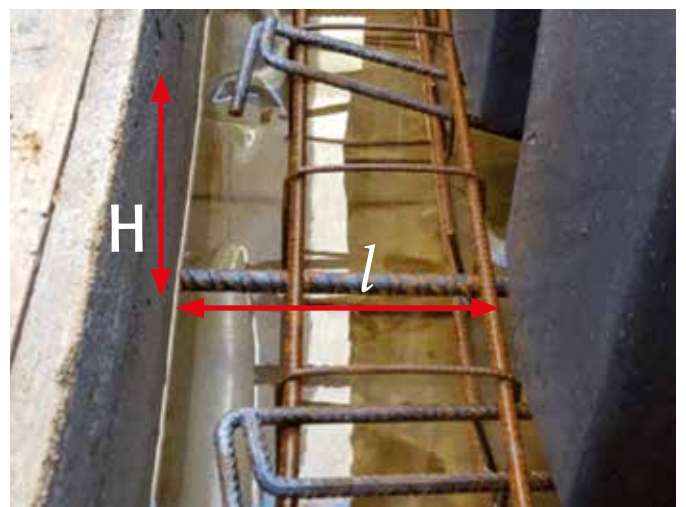
Réalisation du chaînage périphérique.



Insérer un tor de Ø 16 mm de longueur 2,3 m dans chacun des passages sous la cuve (BIO4 = 1 fer, BIO5 et BIO6 = 2 fers).



Lestage périphérique : 0,25 m de large (l) sur 0,25 de hauteur (H).



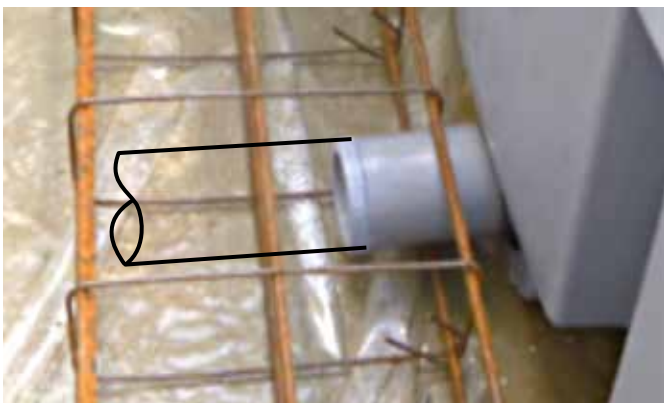
Insérer le fer tor Ø 16 mm dans chaque passage traversant en fond de filtre.



Confectionner des épingles en tor 8 mm, les passer dans les pattes d'ancrage et les lier avec le chaînage par ligature.



La canalisation de sortie de cuve sera prise dans la ceinture béton et prolongée jusqu'à un autre filtre avec une pompe intégrée ou jusqu'à un poste de relevage installé après le filtre. Le poste de relevage devra être également testé.

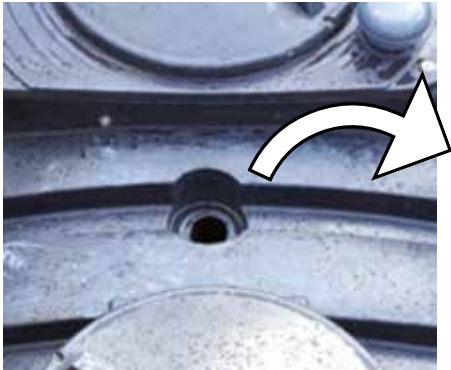


Tuyau de sortie à connecter à un autre filtre avec une pompe ou d'un poste de relevage (à ancrer également à son lestage).



Tuyau de sortie à connecter à un autre filtre avec une pompe ou d'un poste de relevage (à ancrer également à son lestage).

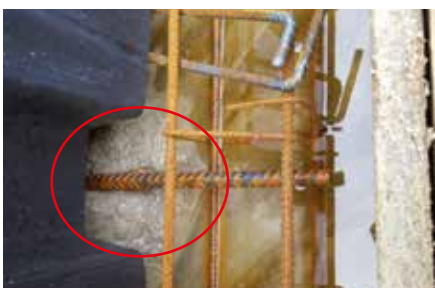
Enlever le bouchon présent sur le tube vertical des 5 et 6 EH et sur les 2 tubes de la 4 EH avec un tournevis.



Insérer doucement, au seau, par le tube central un béton «liquide» (le béton doit couler naturellement du seau).



Après 6 à 8 seaux de 10 litres, on observe l'émergence du béton au niveau des 4 liaisons sous la cuve selon des tas plus ou moins gros.



Émergence du béton en partie basse latérale de la cuve.



Rajouter environ de 2 seaux pour remplir totalement le tube vertical.

Ne pas tasser.
Ne pas vibrer.

Puis couler le béton périphérique.

Avec un coffrage périphérique, assurant une largeur de 25 cm et une hauteur de 25 cm de béton armé, le volume de béton dosé à 300 kg de ciment au m³ est :

BIO4 = 0,45 m³

BIO5 = 0,50 m³

BIO6 = 0,55 m³



Remblayer autour de la cuve avec du sable ou un matériau granulaire (ex : 0/6, 2/4 ou autre granulométrie ≤ 10 mm).

Deux possibilités pour le remblaiement final :

- assurer la finition autour de la cuve avec le même matériau que le remblai ;
- assurer la finition avec de la terre végétale sur au moins 20 cm d'épaisseur.

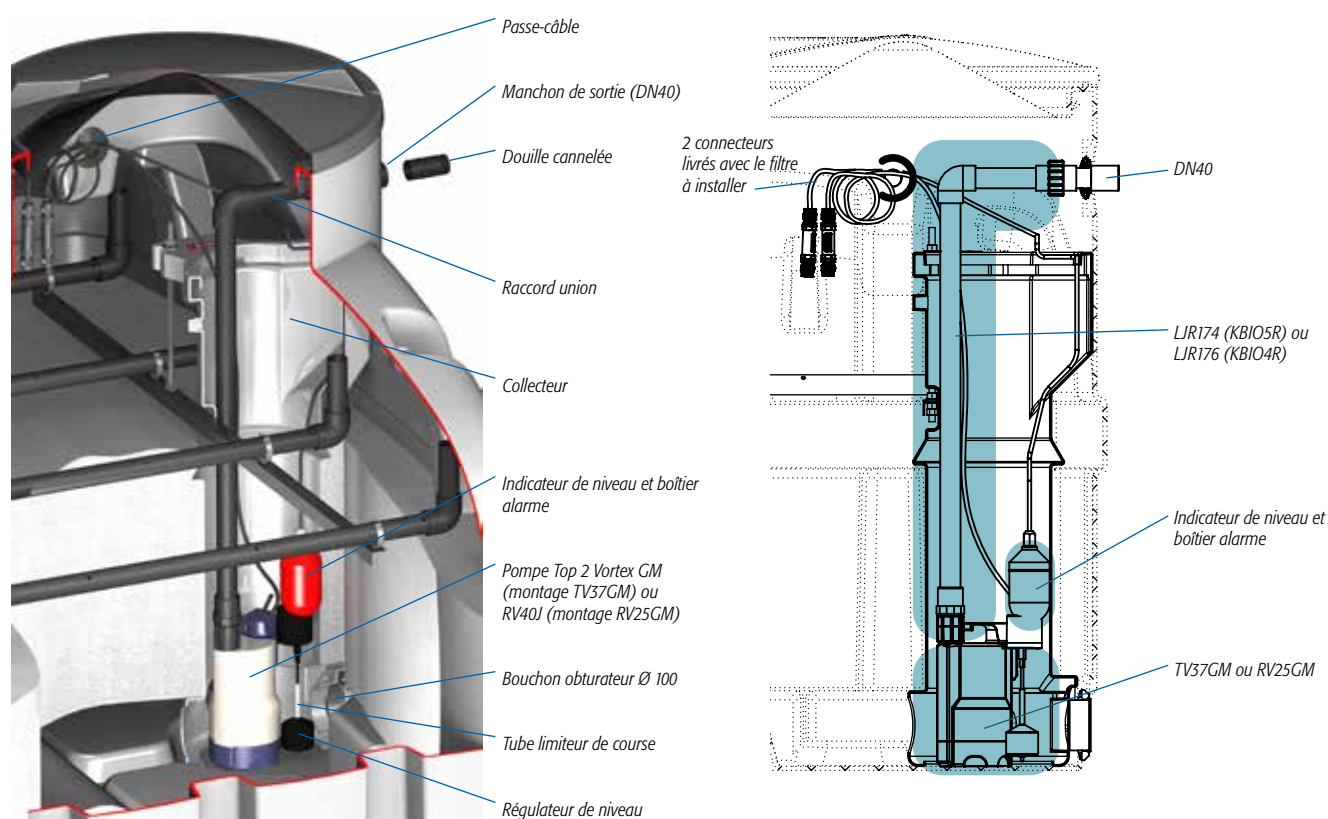
S'assurer que la fouille ne recevra pas des eaux de ruissellements des surfaces périphériques.



6 • RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES DU FILTRE COMPACT BIOMERIS P (branchement pompe et alarme)

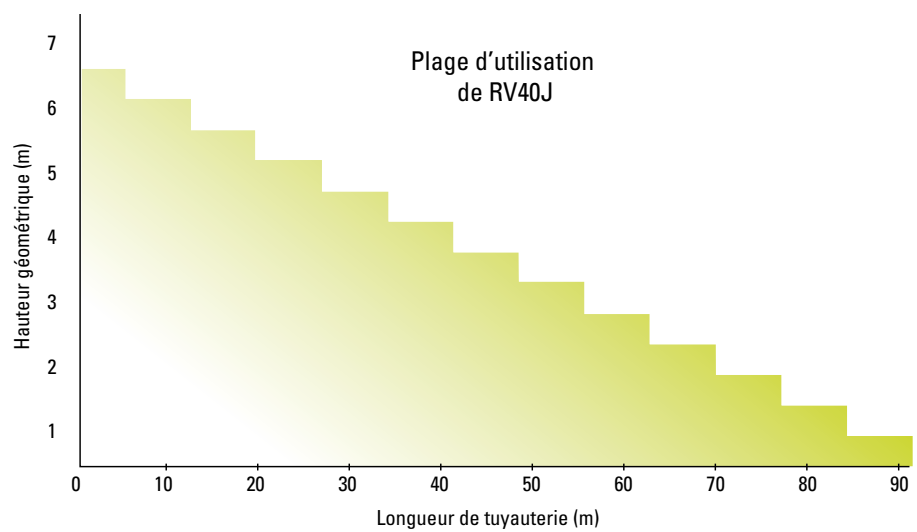
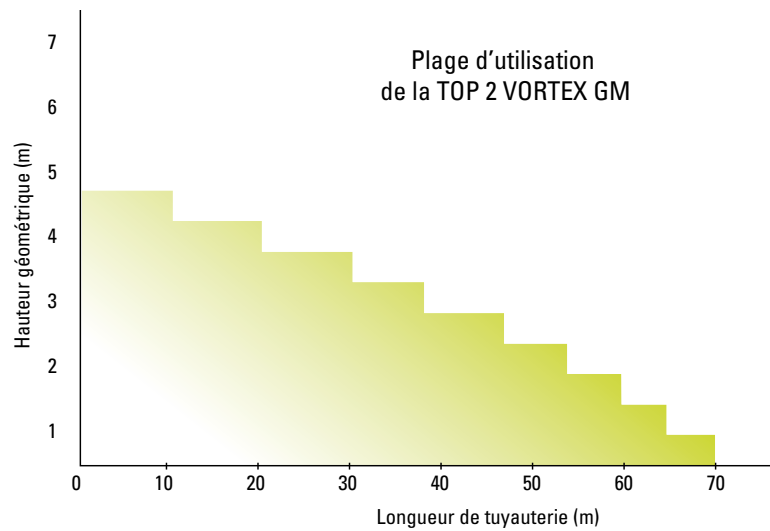
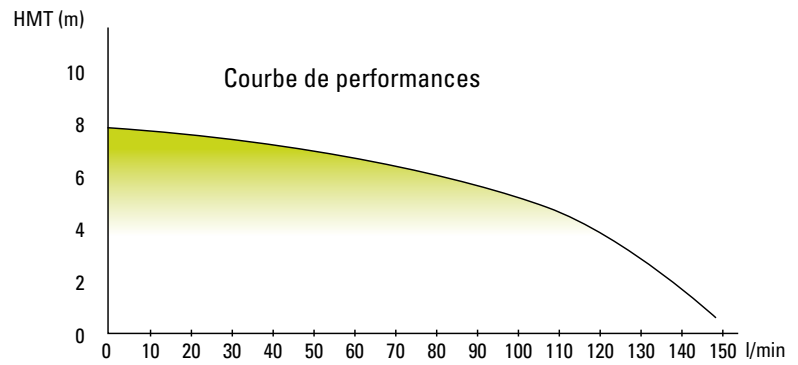
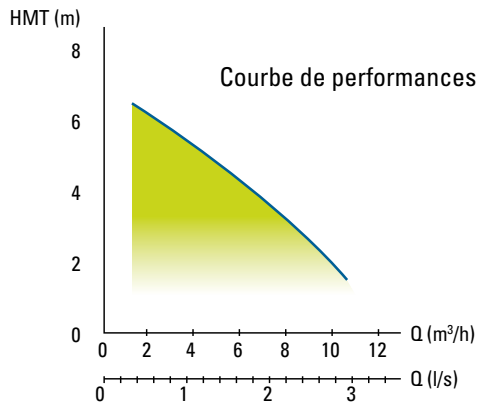
Avant de commencer votre chantier, nous vous recommandons de lire attentivement les instructions ci-dessous.

DESCRIPTION



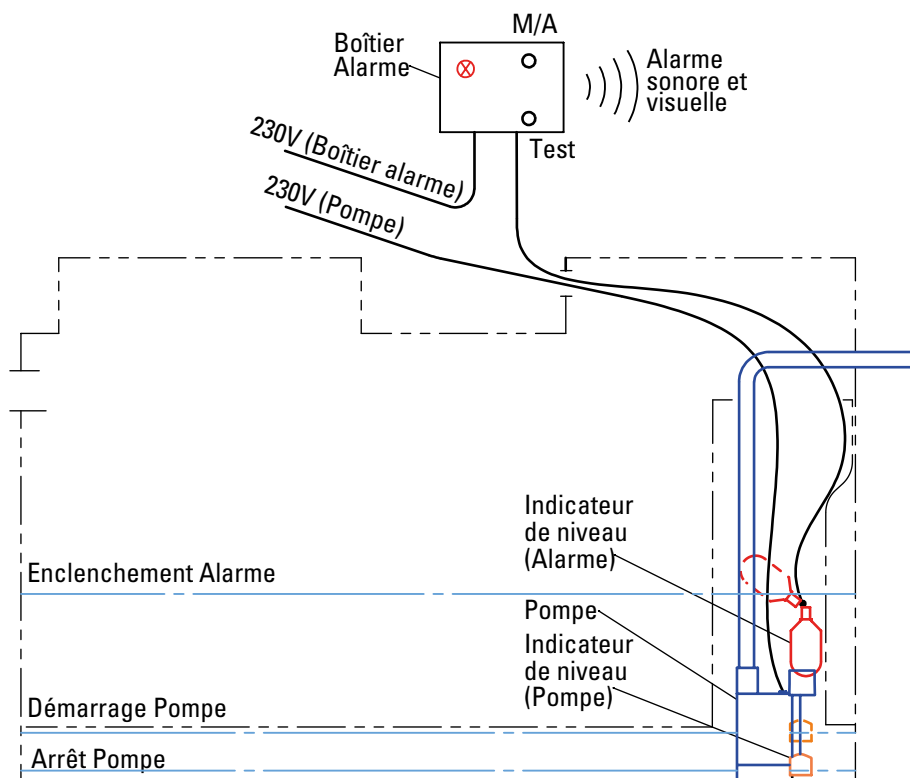
Caractéristiques techniques

Type de pompe	Top 2 Vortex GM	RV40J
Puissance électrique pompe	450 W	400 W
Puissance hydraulique pompe	370 W	250 W
Tension	230 V	230 V
Corps de pompe	Technopolymère	Technopolymère
Débit maxi pompe	10,8 m³/h	9,6 m³/h
Hauteur de refoulement maxi	6,5 m	8 m
Température maximale du liquide	40 °C	40 °C
Nombre maxi de démarrages horaires	20	20
Ø Passage Libre pompe	20 mm	18 mm
Ø raccord pompe	1"1/4	1"1/4
Longueur câble électrique	10 m	10 m
Section câble	3G1 mm²	3G1 mm²
Poids de la pompe (kg)	5 kg	5,9 kg
Ø int./Ø ext. ligne de refoulement - PVC pression	32/40 mm	32/40 mm
Débit pour une hauteur de fonctionnement h=2,3m	9,3 m³/h	9,3 m³/h
Volume de bûchée	100 à 140 litres [100 pour 4EH, 115 pour 5EH, 140 pour 6EH]	
Diamètre de la sortie (Ø ext de la douille cannelée)	40 et 42 mm	



CARACTÉRISTIQUES DU RELEVAGE INTÉGRÉ AU FILTRE

Type	Pompe vortex pour eaux usées traitées, déclenchement par flotteur Alarme de niveau avec renvoi sur boîtier de commande disposant d'une alarme sonore et/ou visuelle permettant à l'utilisateur d'être alerté en cas de dysfonctionnement de la pompe
Puissance	Maxi 0,37 kW
Consommation	< 0,1 kWh/j
Indice de protection	IP 68 (pompe) et IP 23 (boîtier de commande alarme de niveau à installer dans un endroit sec et ventilé)
Volume de bâchée	≈140 litres au maximum
Débit	2.7 L/s pour une HMT de 2 m environ
Hauteur de déclenchement	Niveau haut 10 cm ; niveau bas 2 cm (pompe) Niveau haut 46 cm ; niveau bas 42 cm (alarme)
Modalités d'alerte de dysfonctionnement	Alarme de niveau connectée à un boîtier disposant d'une alarme sonore et/ou visuelle permettant d'avertir l'utilisateur en cas de dysfonctionnement de la pompe
Niveau sonore pompe	< 40 dB(A)
Matériau pompe	Composite et métal
Branchements électriques	Selon schéma ci-dessous :



Accessibilité	La pompe et l'alarme de niveau sont directement accessibles depuis le haut du collecteur
Modalités d'entretien	Inspection une fois tous les 2 ans consistant à la vérification du bon fonctionnement de la pompe et de l'alarme de niveau (basculer le flotteur pour générer une alarme). Nettoyer la pompe et son flotteur ainsi que le flotteur d'alarme si nécessaire au jet d'eau sans pression (Cf paragraphe 11.3.3). Inspection du fonctionnement du filtre par le particulier tous les 6 mois
Modalités de maintenance	Pièce d'usure : Pompe. Durée de vie de la pompe : 8 ans en usage normal. Opération de maintenance : remplacement de la pompe si nécessaire (non comprise dans le contrat d'entretien) Fréquence de dysfonctionnement : très faible. Démarche à suivre en cas de dysfonctionnement : Cf. détail dans le paragraphe 11.4 du guide d'utilisation. Délai de disponibilité et de livraisons : 48 h en moyenne Garantie : 2 ans dans les conditions normales d'utilisation et d'entretien indiqué dans ce guide d'utilisation
Références normatives	NF DTU 64.1 (installation du poste) et NF C 15-100. Les Interventions doivent être effectuées par un professionnel, l'utilisateur ne doit pas intervenir

RACCORDEMENTS

L'installation électrique devra être réalisée par un professionnel qualifié (Qualifélec ou équivalent) et selon les prescriptions de la réglementation en vigueur.

Ne jamais toucher les pièces se trouvant sous tension. Celles-ci peuvent être la cause d'un choc électrique, susceptible d'occasionner de graves blessures voire même d'entraîner la mort.

Ne jamais utiliser la pompe si le câble d'alimentation est défectueux. Ne pas poser le câble d'alimentation sur des angles ou des arêtes vives, et veiller à ce qu'il ne puisse jamais être coincé.

Ne jamais manipuler les installations électriques les mains mouillées. Protéger le cordon d'alimentation contre l'eau et ne jamais le poser sur des objets chauds.

Raccordement hydraulique

La sortie : pour un raccordement souple, se connecter sur la douille cannelée diamètre 40 mm extérieur et utiliser notre tuyau TY40. Pour un raccordement rigide, se connecter directement sur le manchon de sortie. Utiliser du tuyau PVC pression diamètre 40 mm extérieur.



Raccordement électrique

Le filtre est livré avec 2 connecteurs étanches IP68 230 V non montés. Le fourreau d'alimentation (gaine TPC) sera Ø 40, Ø 50 ou Ø 63 maximum. La pompe est équipée de 10 ml de câble. L'indicateur de niveau est équipé de 5 m de câble.

1^{er} cas : local à moins de 3 m du collecteur du filtre et gaine Ø 63 mm.

La prise et le câble de l'indicateur pourront être amenés dans le local et branchés sur prise 10/16 A standard.

Nota : pour la pompe, laisser au minimum 1 m de câble enroulé dans le filtre pour pouvoir la sortir.

2^e cas : local à plus de 3 m et gaine Ø 40 ou 50 mm.

- Couper la prise (laisser le linéaire de câble suffisant pour pouvoir sortir la pompe du filtre minimum 1 mètre).

- Dénuder les trois fils de la pompe, les raccorder au connecteur, respecter la position « terre », pour le câble de l'indicateur raccorder les fils marron et noir au 2^e connecteur.

- Depuis le local, amener 2 câbles 3G 1,5 mm² dans le filtre et les raccorder aux connecteurs.

- Faire des boucles avec le surplus du câble et les accrocher à des colliers (type Colson) sur le haut de la cuve au niveau de l'étrier.

- Obturer de mousse expansible à l'entrée de la gaine pour parfaire l'étanchéité entre le filtre et le local.

La mise en service de la pompe ne se fera qu'après la vérification des branchements électriques. Se référer à la notice de la pompe fournie.

Mise à la terre, protection différentielle, etc. devront être respectées.



branchement de la pompe sur le connecteur

Montage de l'alarme

• Boîtier

Fixer le boîtier sur un support mural, dans un local sec, abrité des intempéries, et accessible pour les contrôles réguliers et les opérations de maintenance.

• Indicateur de niveau

Depuis le filtre, et par le même fourreau que l'alimentation de la pompe, amener le câble du régulateur jusqu'au boîtier alarme de niveau.

• Câblage

Ouvrir le boîtier (A ou B).

Passer le câble de l'indicateur de niveau dans le presse étoupe, raccorder les fils marron et noir sur le bornier pour le fonctionnement en sécurité niveau haut.

Refermer le boîtier.

boîtier A



branchement de l'indicateur de niveau sur le boîtier alarme



boîtier B



régulateur de niveau

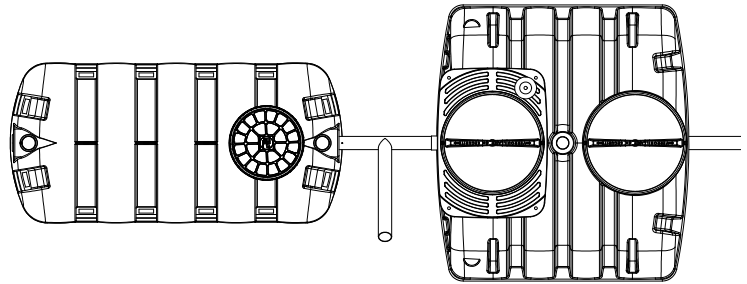


ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Pour vérifier l'alarme, relever délicatement le régulateur de niveau, le basculer à la main pour endencher l'alarme puis le reposer dans sa position initiale dans le collecteur.

7 • COUVERCLE DU FILTRE COMPACT BIOMERIS

Les couvercles à visser donnent l'accès à la fosse toutes eaux et au filtre. Ils doivent rester accessibles pour permettre l'entretien et la maintenance.



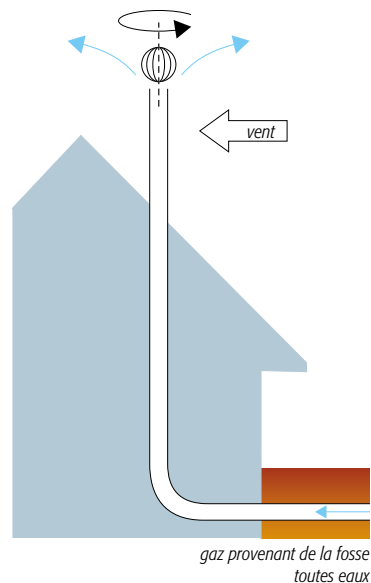
8 • RÉALISER LA VENTILATION DU FILTRE COMPACT BIOMERIS

La ventilation secondaire est obligatoire. Elle est constituée d'un piquage, au-dessus du fil d'eau, sur le tuyau PVC Ø 100 mm en sortie de la fosse toutes eaux.

Cette canalisation d'extraction indépendante débouche au minimum à 0,40 m au-dessus du faîtage et au moins à 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation et doit être surmontée de notre extracteur éolien Aspiromatic.

L'entrée d'air est assurée par la ventilation primaire.

Une prise d'air sur le couvercle du filtre est réalisée pour un bon fonctionnement aérobie. Toutes les dispositions doivent être prises en période exceptionnelle météorologique (exemples : neige, feuilles...) afin que cette prise d'air ne soit pas obstruée.



9 • REJET

Les eaux traitées doivent être canalisées vers le rejet conformément aux prescriptions techniques de l'arrêté en vigueur. Ce rejet doit être repéré et identifié avant l'installation afin de vérifier le profil hydraulique et d'en déterminer son principe (infiltration, irrigation enterrée, rejet en milieu superficiel).

Dans tous les cas, en sortie de dispositif, l'écoulement devra être assuré de façon permanente, il ne devra pas y avoir de stagnation de l'eau traitée en surface.

10 • ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELS*

1 - Bac dégraisseur (option et hors agrément)
Il est parfois utile d'installer un bac dégraisseur en amont de la fosse toutes eaux et au plus près du rejet de la cuisine si la distance entre le rejet et la fosse toutes eaux est supérieur à 10 m et/ou si les effluents sont particulièrement chargés en graisses.
Un entretien régulier par écrémage de cet équipement est nécessaire pour conserver son efficacité.

2 – Poste de relevage
Lorsqu'un poste de relevage est requis, il est choisi parmi notre gamme Drain'up en fonction de la nature et du débit des effluents, de la longueur et de la hauteur du refoulement.

Il doit être accessible pour son entretien et doit respecter les exigences du § 6.3 de la norme NF DTU 64.1.

Le filtre compact Biomeris est classiquement installé de manière gravitaire. Toutefois dans certains cas, l'utilisation d'un poste de relevage peut s'avérer nécessaire en aval du filtre :

- si l'infiltration ou le rejet gravitaire des eaux usées traitées n'est pas possible ;
- pour refouler les eaux usées traitées vers une zone d'infiltration plus appropriée ou un exutoire superficiel.
- en présence de nappe phréatique.

**Le bac dégraisseur et le poste de relevage en aval du filtre compact Biomeris n'entrent pas dans le champ de l'agrément ministériel. Cependant, leur utilisation est tout à fait autorisée en combinaison avec le filtre compact Biomeris*

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

Il est impératif de respecter les instructions de pose et de branchements électriques, les règles de sécurité en vigueur, notamment les prescriptions de la norme NF C15-100.

L'installation électrique devra être réalisée par un professionnel qualifié (Qualifélec ou équivalent) et selon les prescriptions de la réglementation en vigueur.

11 • FINIR LE REMBLAIEMENT

Finir le remblaiement autour de la fosse toutes eaux et du filtre jusqu'au niveau du terrain fini. Tous les couvercles doivent rester accessibles. Les eaux de surface ne doivent ni stagner ni pénétrer dans les cuves et doivent pouvoir s'évacuer naturellement. Le remblai maximal sur les cuves est de 50 cm.

12 • MISE EN EAU DE LA FOSSE TOUTES EAUX

Faire la mise en eau finale de la fosse toutes eaux :

- finir de la remplir en eau de ville. Le niveau est atteint lorsque l'eau arrive dans l'auget du filtre.

13 • MISE EN SERVICE

Le filtre compact Biomeris ne peut être utilisé qu'après sa mise en service par le poseur professionnel et compétent ou par une entreprise qualifiée du réseau Aquameriste.

Il n'y a aucun réglage à effectuer sur le filtre compact Biomeris.
Ils sont réalisés en usine.

Pour effectuer la mise en service, contrôler que les points suivants sont réalisés :

- le dispositif n'est pas installé dans une zone sujette à la stagnation d'eaux de pluie et de ruissellement ;
- récupérer le guide d'utilisation mis à disposition dans l'auget ;
- remettre au particulier le guide d'utilisation en lui précisant notamment qu'il doit renseigner le carnet d'entretien en fin de document pour le bon suivi de son installation ;
- la fosse toutes eaux est mise en eau jusqu'au fil d'eau de sortie (injecter de l'eau au niveau de la maison et vérifier qu'elle s'évacue bien et qu'elle se déverse dans l'auget basculeur) ;
- le milieu filtrant est bien réparti sous les tuyaux de distribution ;
- l'auget bascule bien et les rampes de distribution sont bien alimentées (après 2 à 3 basculements).

Pour les filtres compacts Biomeris P équipés d'une pompe :

- Après vérification des raccordements électriques, valider le bon fonctionnement de la pompe par une mise en eau. Injecter directement dans le collecteur du filtre environ 200 litres d'eau jusqu'au déclenchement de la pompe. Vérifier que l'eau s'évacue bien.
- Pour vérifier l'alarme, relever délicatement l'indicateur de niveau, le basculer à la main pour enclencher l'alarme puis le reposer délicatement dans sa position initiale dans le collecteur.



média en place



DANS LES CAS D'UN DÉFAUT DE MANUTENTION OU D'UN DÉFAUT DE POSE QUI ENGENDRERAIT UN DÉFAUT DE BASCULEMENT DE L'AUGET ET/OU UNE MAUVAISE RÉPARTITION DES EAUX PRÉTRAITÉES SUR LE FILTRE, VEUILLEZ SUIVRE LES PROCÉDURES DE RÉGLAGE DE L'AUGET ET DE LA RÉPARTITION DES EFFLUENTS (PARAGRAPHE 15).

14 • ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES FILTRES COMPACTS BIOMERIS ET BIOMERIS P

14.1 • Introduction

Selon la réglementation en vigueur, l'utilisateur est tenu d'entretenir son installation.

LE CAMION DE VIDANGE NE DOIT PAS S'APPROCHER À MOINS DE 5 m DU FILTRE COMPACT BIOMERIS

Veuillez consigner sur notre carnet d'entretien au chapitre 22, l'ensemble des opérations effectuées sur votre installation.

Fréquence des opérations à effectuer

Acteurs	Utilisateur**	Technicien*/utilisateur**
Fréquence	6 mois	2 ans
Actions	① ②	③ ④ ⑤

① Nettoyer le préfiltre de la fosse toutes eaux au jet d'eau sans pression selon 14.2.2

② Contrôler visuellement le bon fonctionnement du filtre selon 14.2.4.

③ Contrôler la hauteur des boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse toutes eaux conformément aux prescriptions réglementaires.

Il est nécessaire de faire appel à un vidangeur agréé pour effectuer l'opération de vidange. Se reporter aux opérations d'entretien à effectuer au chapitre 14.2.

④ Contrôler le fonctionnement de l'auget, la bonne répartition de l'eau prétraitée sur le filtre, le fonctionnement de la pompe et de l'alarme

⑤ Opérations de maintenance à effectuer, se reporter au chapitre 14.3.

**Technicien Sebico, entreprise qualifiée du réseau « Aquameriste » ou professionnel compétent du métier de l'assainissement non collectif.*

***Dans le cas d'intervention de l'utilisateur, toutes les règles sont à respecter afin de se prémunir de risques sanitaires.*

14.2 • Entretien des filtres compacts Biomeris et Biomeris P

14.2.1 Vidange de la fosse toutes eaux

La fosse toutes eaux doit être vidangée lorsque c'est nécessaire. Selon la réglementation du 7 septembre 2009 modifiée, la hauteur des boues ne doit pas dépasser 50 % de son volume utile, valeur donnée dans les tableaux des fosses en annexe A.1 à A.3. Cette hauteur peut être contrôlée en utilisant un appareil de mesure de boues de type canne à boues ou de tout autre équipement approprié. Il faut traverser la couche des flottants, la zone des clairs puis la couche des boues tout en respectant la notice d'utilisation de l'appareil de mesure.

Lors des vidanges, la fosse toutes eaux ne doit pas être vidée totalement. Respecter rigoureusement les étapes suivantes :

Procédure de vidange pour les fosses toutes eaux

- Dévisser lentement le couvercle.
- Descendre le tuyau de vidange dans la fosse toutes eaux :
 - aspirer les flottants en priorité ;
 - aspirer les boues et laisser un lit de boues de 5 cm maximum pour ensemercer.
- Nettoyer le préfiltre à l'aide d'un jet d'eau sans pression.

Remise en service de la fosse toutes eaux

- Remettre le préfiltre nettoyé.
- Compléter le niveau d'eau de la fosse toutes eaux jusqu'à son fil d'eau de sortie.
- Refermer le couvercle correctement.

Précaution à prendre à chaque intervention

Le camion de vidange ne doit pas s'approcher à moins de 5 m du filtre compact Biomeris.

Dévisser le couvercle lentement, sans précipitation, pour permettre l'évacuation progressive des gaz de fermentation (méthane...)*

Éloigner les enfants, durant les opérations d'ouverture, de fermeture des couvercles et les opérations de vidange...

et surtout : Ne pas fumer.

**Le méthane est un gaz lourd, explosif et mortel.*

14.2.2 Nettoyage du préfiltre

Les effluents prétraités passent par le préfiltre avant de sortir de la fosse toutes eaux. Pour l'entretien, il suffit d'ouvrir le couvercle du trou de visite et de sortir la cassette par sa poignée. La nettoyer au jet d'eau sans pression au-dessus du trou de visite, puis la remettre dans son emplacement. Les précautions d'intervention devront être respectées.

14.2.3 Nutrifos : Entretien complémentaire

Nutrifos est un activateur biologique. Sa composition riche et concentrée en bactéries non pathogènes, enzymes et nutriments, favorise et entretient la biodégradation des matières organiques.

Il s'utilise pour le démarrage de la fosse toutes eaux ou en traitement permanent. 1 flacon par an suffit. Il est prêt à l'emploi, il suffit de verser le contenu du flacon directement dans la fosse toutes eaux ou simplement dans la cuvette des WC.

14.2.4 Le filtre

Le contrôle visuel consiste à :

- Vérifier que la prise d'air est opérante,
- Vérifier que l'auget bascule et que les 4 tuyaux de distribution sont bien alimentés,
- Vérifier que l'effluent prétraité ne stagne pas de façon continue à la surface du filtre,
- Vérifier que l'eau traitée s'évacue bien du filtre et qu'il ne monte pas en charge (observation dans le collecteur).

Nettoyer l'auget si nécessaire au jet d'eau sans pression.

Pour le filtre compact Biomeris P, nettoyer la pompe et son flotteur ainsi que le flotteur d'alarme si nécessaire au jet d'eau sans pression.

Proscrire le nettoyage haute pression.

14.3 • Maintenance des filtres compacts Biomeris et Biomeris P

Une visite tous les 2 ans des filtres compacts Biomeris et Biomeris P est prévue par le contrat de maintenance. Elle est indispensable pour s'assurer d'obtenir de bonnes performances épuratoires.

14.3.1 Programme de vérification

Le technicien qui effectue l'opération de maintenance doit effectuer le contrôle des points suivants :

- Fosse toutes eaux : hauteur des boues, nettoyage du préfiltre
- Filtre : basculement de l'auget, distribution sur le média
- Pompe et alarme pour Biomeris P
- Rejet : évacuation des eaux traitées

L'intervention fera l'objet d'un rapport reprenant les constats et d'éventuelles préconisations. Il sera transmis au particulier, voire au propriétaire dans le cas d'une location.

14.3.2 La fosse toutes eaux

Contrôler l'état du ou des couvercles et vérifier la présence du joint d'étanchéité.

Mesurer la hauteur des boues avec la canne à boues pour déterminer la nécessité ou non de déclencher une vidange.

Nettoyer le préfiltre.

14.3.3 Le filtre

État général (filtre Biomeris et Biomeris P)

- Contrôler l'état des couvercles et vérifier la présence du joint d'étanchéité
- Vérifier que la prise d'air est opérante
- Injecter de l'eau en amont de la fosse toutes eaux et :
 - vérifier l'écoulement des eaux prétraitées de la fosse toutes eaux vers le filtre ;
 - constater le basculement de l'auget.
- Nettoyer l'auget au jet d'eau sans pression en enlevant le biofilm qui a pu se développer sur sa surface mouillée.
- Contrôler la répartition des effluents après basculement de l'auget.
- Vérifier que les 4 tuyaux de distribution et leurs points d'injection sont bien alimentés.
- Vérifier que les points d'injection sont opérants.
- Vérifier la percolation des effluents prétraités.
- Tous les 2 ans, selon besoin, ratisser la surface du média au point d'alimentation, c'est à dire à l'endroit où l'effluent se déverse.

Pour Biomeris P

- Vérifier que la pompe fonctionne (niveau d'eau normal dans le collecteur)
- Vérifier que l'alarme fonctionne en basculant le flotteur
- Nettoyer la pompe et son flotteur ainsi que le flotteur d'alarme si nécessaire au jet d'eau sans pression.

Le milieu filtrant

Le milieu filtrant est constitué de grains minéraux particulièrement adaptés au traitement des eaux usées domestiques. Ces grains ont la particularité de générer une grande porosité d'ensemble et disposent d'une importante microporosité. Cette grande surface d'échange et d'absorption facilite les échanges et permet la fixation des bactéries épuratrices.

Le développement des micro-organismes (bactéries, protozoaires), vont absorber les matières polluantes piégées pour obtenir principalement de l'eau et du gaz carbonique. Si les conditions d'utilisation du filtre sont respectées, celui-ci trouvera un état d'équilibre lui permettant de remplir sa fonction de traitement dans la durée, estimée à plus de 15 ans.

Vérifier l'état du média filtrant.

Si nécessaire, le milieu filtrant est à remettre à neuf en partie ou en totalité (cas du colmatage) selon l'utilisation. L'usage intermittent et la sous-charge peuvent prolonger son usage, la surcharge (capacité nominale dépassée) ou un dysfonctionnement le réduire. Cette intervention depuis les ouvertures, sans incidence sur l'environnement paysager, permet de reconduire la garantie de performances. Le milieu filtrant usagé est pompé par un vidangeur agréé et transporté vers un centre de compostage ou un centre de déchets en respectant les règlements en vigueur

14.3.5 Vidange

La fosse toutes eaux doit être vidangée par un vidangeur agréé lorsque les boues atteignent 50 % de son volume utile.

14.4 • Dysfonctionnements

Il est nécessaire d'identifier les dysfonctionnements possibles et de contacter au plus tôt l'entreprise de maintenance.

Pour Biomeris ou Biomeris P

Dysfonctionnements constatés sur la filière

Causes, actions correctives*

Dégagements d'odeurs à l'extérieur de l'habitation	- Vérifier la ventilation haute. - Vérifier l'étanchéité des raccords de canalisation et des tampons de visite.
Dégagements d'odeurs à l'intérieur de l'habitation	- Vérifier les siphons (présence et en eau) - Contrôler que la ventilation primaire fonctionne bien.
Matière non liquéfiée, colmatage de la fosse toutes eaux	- Défaut d'entretien ou sous dimensionnement des appareils. - Voir également s'il n'y a pas eu de rejet de produits nocifs en grande quantité.
Matières entraînées hors de la fosse toutes eaux sans dégradation	- La capacité de la fosse toutes eaux est insuffisante pour une utilisation permanente. - La fosse toutes eaux n'a pas été vidangée depuis longtemps. - La fosse toutes eaux reçoit des eaux pluviales ou parasites.
Des éléments flottants arrivent dans le filtre	- Vérifier que le préfiltre de la fosse toutes eaux soit bien en position. - Vérifier qu'il n'arrive pas de fortes surcharges hydrauliques (eaux pluviales parasites, nombre d'habitants plus important).
L'effluent prétraité ne s'infiltre plus à travers le média et génère une lame d'eau permanente à la surface du média	→ Contacter un professionnel compétent.

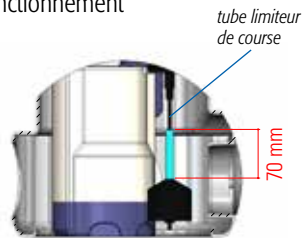
Pour Biomeris P

Le niveau d'eau dans le collecteur du filtre est anormalement haut. L'alarme de niveau est endenchée. Si ce n'est pas le cas, vérifier l'alimentation électrique du boîtier alarme puis tester l'alarme au moyen du flotteur de niveau.	- Si rejet en milieu superficiel vérifier que le tuyau n'est pas bouché. - Si rejet par infiltration : analyser son dimensionnement avec prise en compte de la pluviométrie. - Si un poste est installé, vérifier le bon fonctionnement de la pompe et son rejet.
La pompe ne fonctionne pas.	- Vérifier que la pompe est bien alimentée électriquement. - Vérifier que l'admission de la pompe n'est pas obstruée. - Vérifier que le flotteur de la pompe n'est pas bloqué en position basse.
La pompe fonctionne mais l'effluent ne sort pas ou presque pas.	- Vérifier que l'exutoire du rejet n'est pas obstrué. - Vérifier que le tuyau de refoulement n'est pas obstrué ou pas cassé. - Vérifier que le clapet anti-retour est bien monté dans le bon sens. - Vérifier que le clapet anti-retour n'est pas bloqué. - Vérifier qu'aucun objet, sous la pompe, n'obstrue l'aspiration.
La pompe fonctionne, mais l'eau évacuée redescend dans le poste.	- Vérifier l'étanchéité des canalisations. - Vérifier que le clapet anti-retour a été installé. - Vérifier en dernier lieu le clapet anti-retour.
La pompe est désamorcée. Si le niveau de l'effluent est descendu sous le niveau d'arrêt de la pompe, il est possible que de l'air ait été aspiré par la pompe.	- Vérifier qu'il y ait toujours un volume minimum dans le collecteur, c'est le volume de rétention. - Rajouter de l'eau et vérifier le déclenchement du pompage.
La pompe ne s'arrête pas.	- Vérifier que le flotteur de la pompe n'est pas bloqué en position haute.

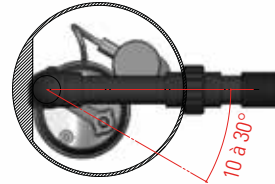
* réalisées par un technicien Sebico, entreprise qualifiée du réseau « Aquameriste », ou professionnel compétent du métier de l'assainissement non collectif.

Changement de la pompe

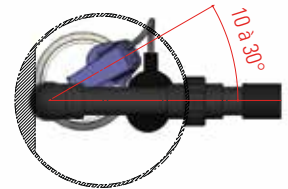
Il est primordial de remplacer la pompe suivant les références agréées en respectant scrupuleusement les prescriptions suivantes permettant de garantir le bon fonctionnement du système.



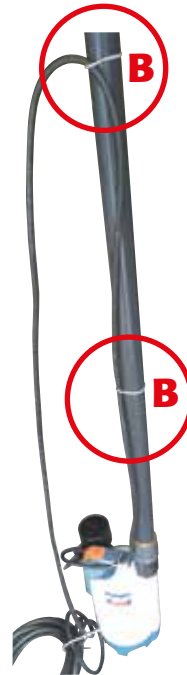
orientation pompe RV40J



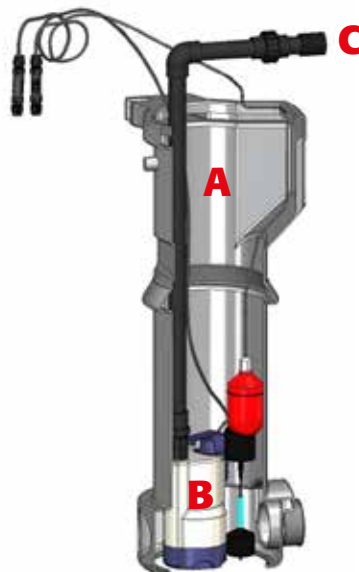
orientation pompe Top 2 Vortex GM



Maintenir le câble de la pompe avec un collier sur la poignée **A**, puis faire monter le câble le long de la ligne de relevage, faire tenir par deux colliers **B**.



Maintenir le connecteur électrique de la pompe sur la partie haute du collecteur **A**. Positionner la pompe au fond du filtre **B** en la descendant délicatement dans le collecteur. Vérifier la présence du joint sur le raccord union avant de visser l'écrou **C**.

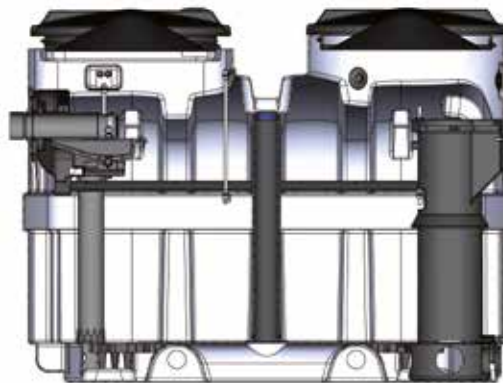


15 • RÉGLAGE DE L'AUGET ET DE LA DISTRIBUTION DES EFFLUENTS PRÉTRAITÉS SELON 4 CAS DE DÉFAUT DE POSE

RÉFÉRENTIEL DE BASE - UN FILTRE INSTALLÉ SANS DÉFAUT D'HORIZONTALITÉ :

L'auget bascule et distribue les effluents sur tous les points d'injection.

Les bulles des deux niveaux sont entre les deux traits et confirment une pose horizontale.



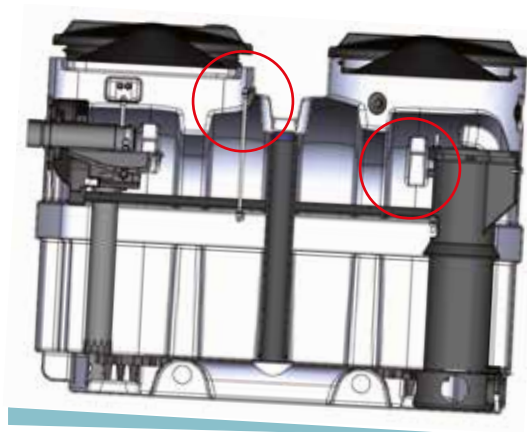
15.1 • Un filtre installé avec une légère pente vers la sortie :

CONSTAT A /

L'auget bascule. Les trous de distribution des 4 tuyaux sont alimentés, les trous côté sortie un peu plus.

Actions :

Réaliser la procédure de réglage de la distribution afin que les tuyaux de distribution soient de niveau dans les 2 axes – voir paragraphe 16.



Dans le sens de la distribution, la bulle sort légèrement du trait et confirme une pente vers la sortie.

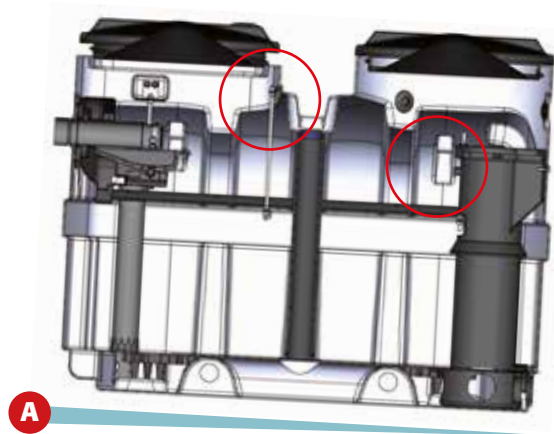


CONSTAT B /

L'auget bascule mais ne revient pas. Les trous de distribution des 4 tuyaux sont alimentés, les trous côté sortie, un peu plus.

Actions :

Réaliser la procédure de réglage de la distribution afin que les tuyaux de distribution soient de niveau dans les 2 axes (image A) – voir paragraphe 16.



A

Dans le sens de la distribution, la bulle sort légèrement du trait et confirme une pente vers la sortie.



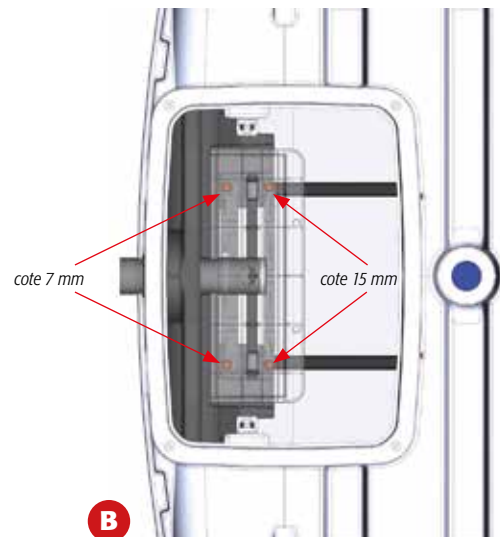
Réglage de l'auget (image B) :

Pieds avant de l'auget à la cote 7 mm

Pieds arrière de l'auget à la cote 15 mm



exemple de réglage de cote 15 mm



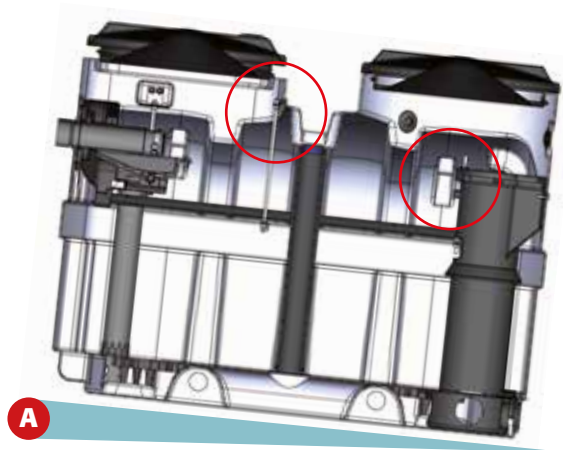
B

15.2 • Un filtre installé avec une forte pente vers la sortie :

L'auget bascule mais ne revient pas. Les trous de distribution des 4 tuyaux sont alimentés, les trous côté sortie le sont beaucoup plus et réalisent l'écoulement final.

Actions :

Réaliser la procédure de réglage de la distribution afin que les tuyaux de distribution soient de niveau dans les 2 axes (image A) – voir paragraphe 16.



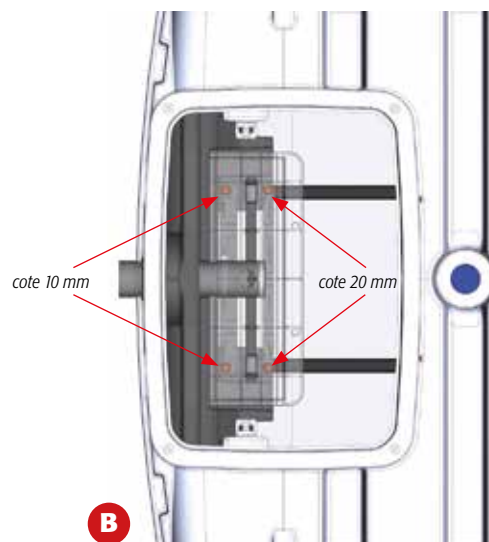
Dans le sens de la distribution, la bulle sort nettement du trait et confirme une forte pente vers la sortie.



Réglage de l'auget (image B) :

Pieds avant de l'auget à la cote 10 mm

Pieds arrière de l'auget à la cote 20 mm

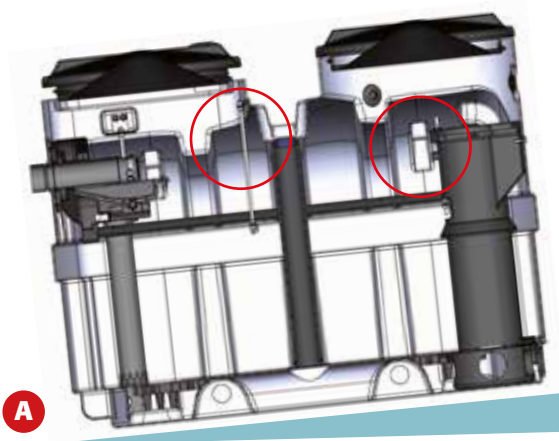


15.3 • Un filtre installé avec une forte pente vers l'entrée :

L'auget bascule mais ne revient pas. Les trous de distribution des 4 tuyaux sont alimentés, les trous côté entrée le sont beaucoup plus.

Actions :

Réaliser la procédure de réglage de la distribution afin que les tuyaux de distribution soient de niveau dans les 2 axes (image A) – voir paragraphe 16.



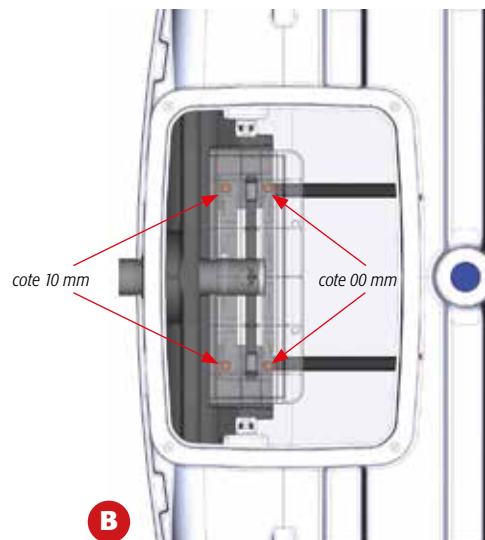
Dans le sens de la distribution, la bulle sort nettement du trait et confirme une pente vers la sortie.



Réglage de l'auget (image B) :

Pieds avant de l'auget à la cote 10 mm

Pieds arrière de l'auget à la cote 00 mm

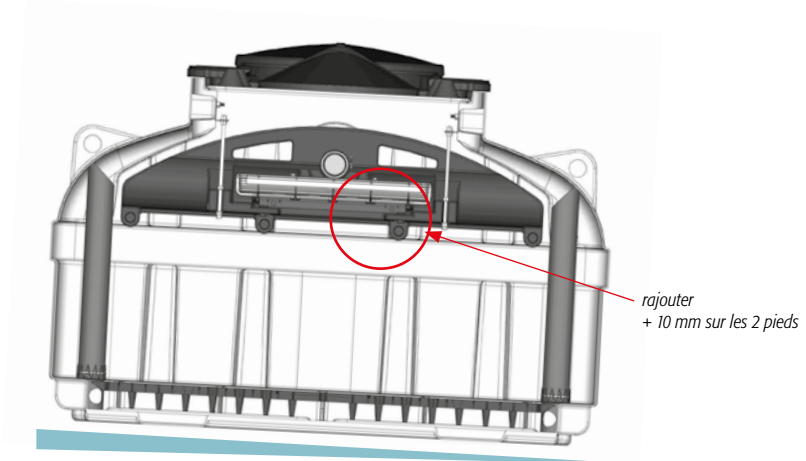


15.4 • Un filtre installé avec une pente transversalement :

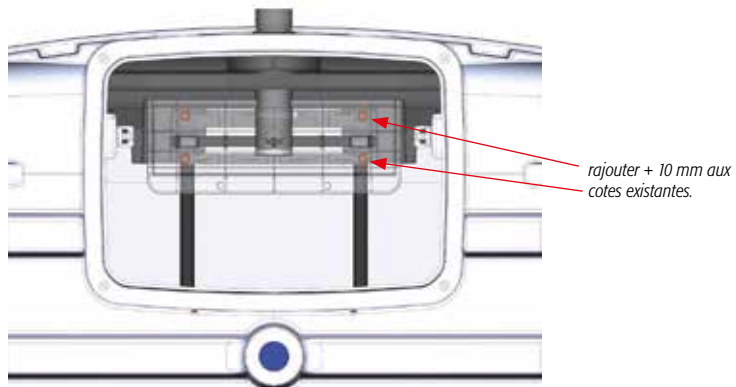
CONSTAT A / LÉGÈRE PENTE TRANSVERSALE

Actions :

Réglage de l'auget : rajouter + 10 mm au réglage initial des deux pieds opposés à la pente.



Dans le sens perpendiculaire à la distribution, la bulle sort légèrement du trait et confirme une légère pente transversale.

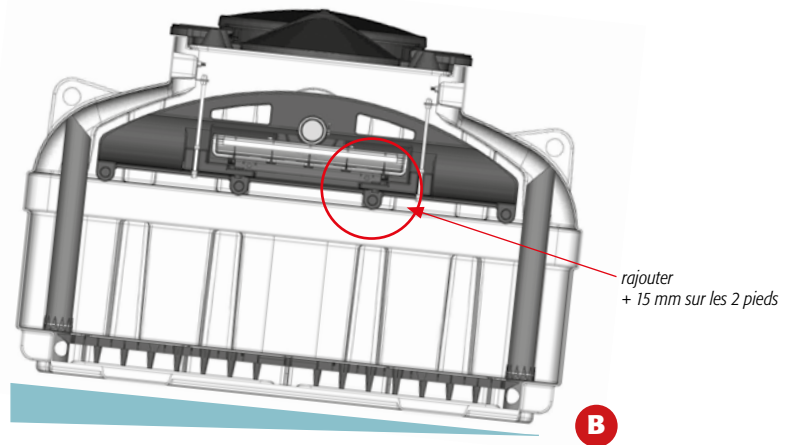


CONSTAT B / FORTE PENTE TRANSVERSALE

L'auget bascule mais ne revient pas. Les trous de distribution des 4 tuyaux sont alimentés, les trous côté sortie, un peu plus.

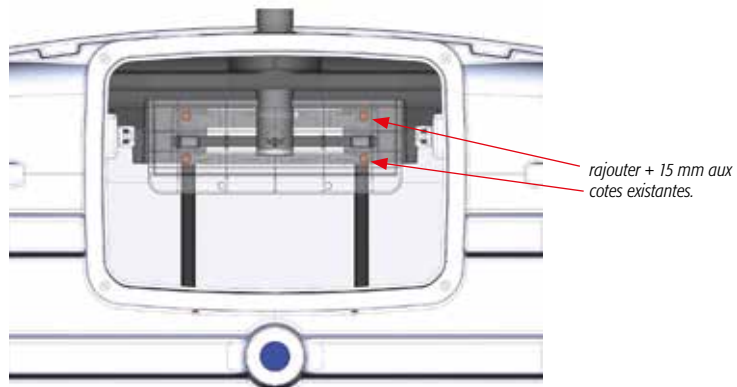
Actions :

Réaliser la procédure de réglage de la distribution afin que les tuyaux de distribution soient de niveau dans les 2 axes (image A) – voir paragraphe 16.



Dans le sens perpendiculaire à la distribution, la bulle sort nettement du trait et confirme une forte pente transversale.

Réglage de l'auget (image B) :
Rajouter + 15 mm au réglage initial des deux pieds opposés à la pente.



Si pas possible, alors régler l'horizontalité du répartiteur avec les deux tiges filetées.



16 • RÉGLAGE DE LA RÉPARTITION DES EFFLUENTS PRÉTRAITÉS

Avec un filtre normalement posé, la mise en service consistera à l'alimentation en eau de l'auget pour vérifier son basculement et la bonne répartition des effluents prétraités.

A la 3^e bâchée, on observera que les trous des 4 tuyaux de distribution sont bien alimentés.

Si la cuve installée présente un défaut de mise de niveau, il se pourrait qu'il faille reprendre le réglage de la distribution des effluents prétraités.

Phase 1 : Enlever l'auget basculant

a. Ouvrir le tampon côté entrée du filtre.



b. Soulever l'auget.



c. Tirer l'auget vers soi.



d. Incliner l'auget.



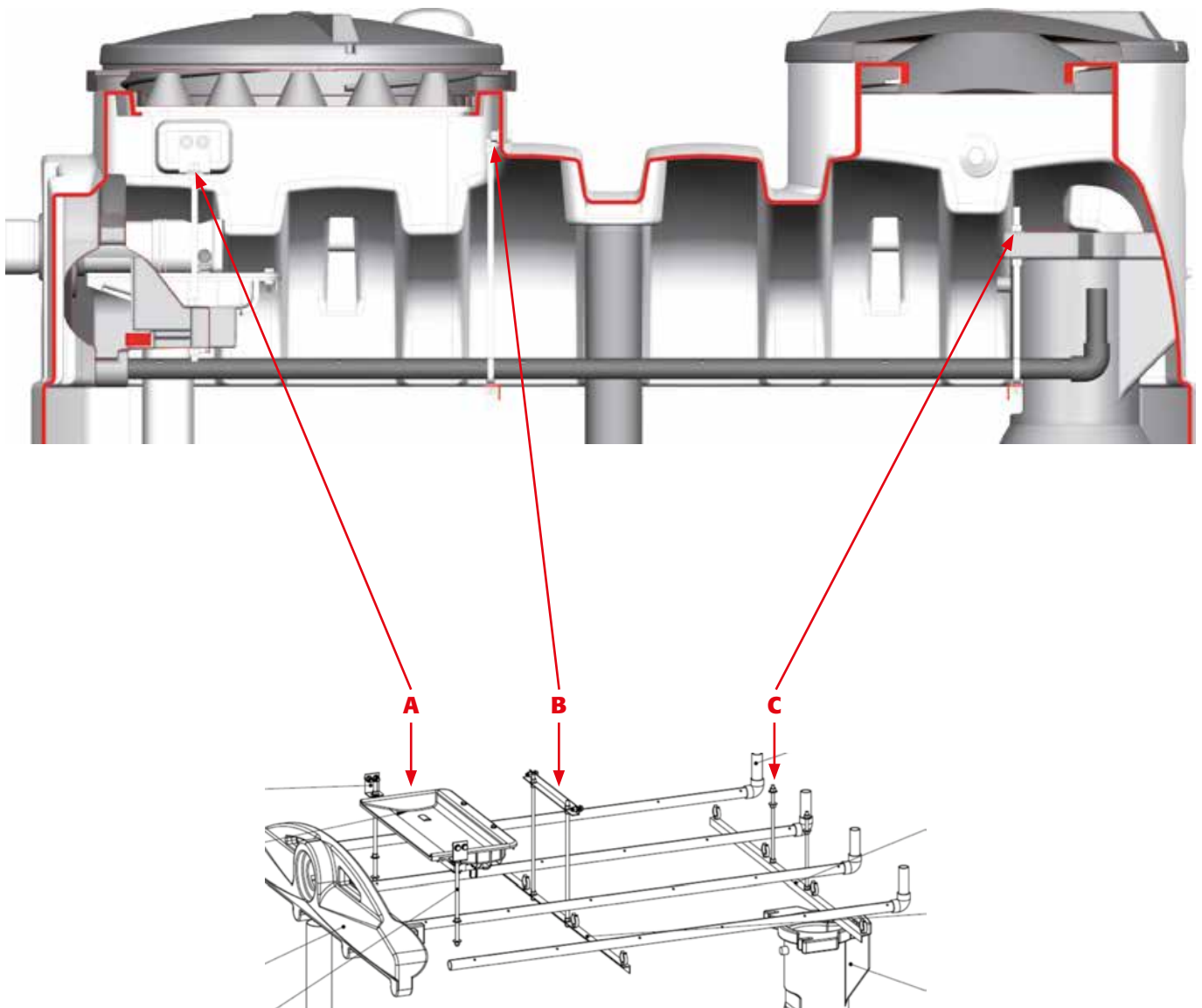
e. Sortir l'auget par le trou d'homme.



f. Poser l'auget délicatement à l'envers.



Phase 2 : Il s'agit de régler la planéité des tuyaux de distribution à partir des 3 zones de support A, B, C.



Action 1

a. Desserrer les écrous sous la cornière **B** avec un jeu de 2 clefs 19.



Côté gauche



Côté droit

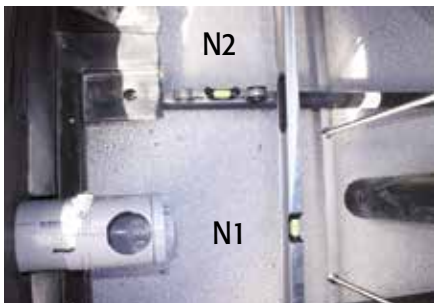
b. Desserrer les écrous sous le collecteur C.



Action 2

Mettre de niveau de façon transversale et longitudinale en jouant sur les deux tiges filetées du centre **B**.

Utiliser 2 niveaux de longueur 1,2 m (N1) et 0,25 m (N2).



Action 3

Mettre de niveau de façon transversale et longitudinale en jouant sur les écrous supérieurs des deux tiges filetées en **C**.

Utiliser 2 niveaux de longueur 1,2 m et 0,25 m.



Action 4

Visser les écrous inférieurs des 2 tiges filetées jusqu'à blocage pour figer le réglage (utiliser deux clefs de 19).



Action 5

Une fois les réglages finis, envoyer de l'eau dans l'auget, le faire basculer 2 fois.
Au 3^e basculement, contrôler que les 4 tuyaux dispersent l'eau prétraitée sur le filtre.

Nota : Chaque basculement demande environ 6 litres d'eau.



Visualisation des zones alimentées

Cas extrêmes : réglage du répartiteur

Régler la planéité transversale en jouant sur les deux tiges filetées supportant le répartiteur en **A**.



A • ANNEXE

A.1 • Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris et Biomeris P

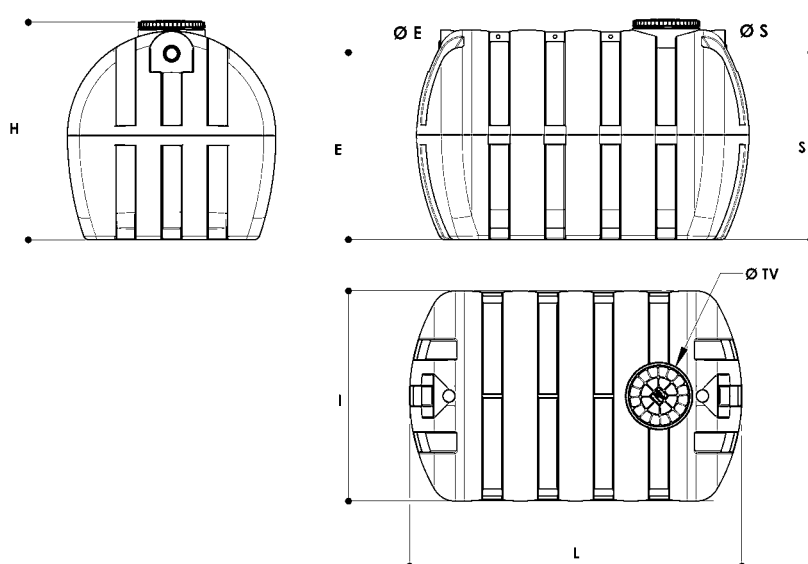
Tout terrain avec ou sans nappe phréatique

La fosse toutes eaux FAN

Référence	volume utile (litres)	Poids (kg)	L (m)	I (m)	H (m)	Ø E/S (mm)	E (m)	S (m)	Ø TV (mm)	Nbre TV	Hauteur en cm = 50% vol.
30FI	3000	135	2,55	1,23	1,47	100	1,30	1,27	400	1	63
40FI	4000	185	2,65	1,50	1,57	100	1,41	1,36	400	1	65
50FI	5000	230	2,80	1,75	1,69	100	1,47	1,43	400	1	71
60FI	6000	270	3,30	1,75	1,76	160	1,52	1,45	600	2	72
70FI	7000	325	3,24	1,88	1,88	160	1,63	1,58	600	2	77
100FI	10000	505	4,16	2,00	2,00	160	1,78	1,75	600	2	82
30FL	3000	135	2,55	1,23	1,47	100	1,30	1,27	400	1	63
40FL	4000	185	2,65	1,50	1,57	100	1,41	1,36	400	1	65
50FL	5000	230	2,80	1,75	1,69	100	1,47	1,43	400	1	71

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie

La hauteur en cm de remblai au-dessus de la fosse toutes eaux FAN est de 50 cm au maximum



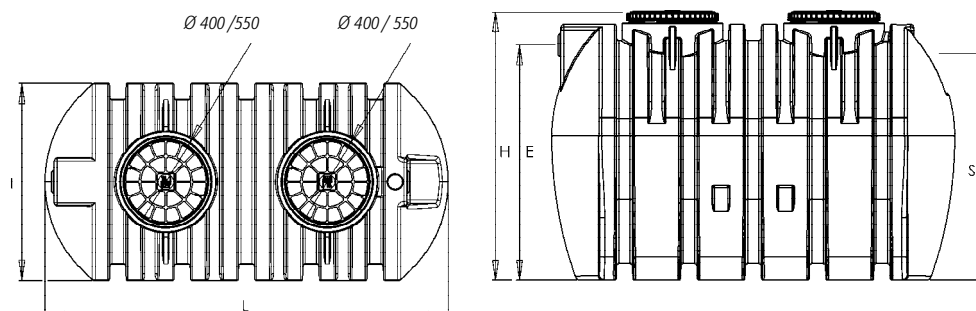
A.2 • Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris et Biomeris P

Tout terrain avec ou sans nappe phréatique

La fosse toutes eaux RI

Référence	volume utile (litres)	Poids (kg)	L (m)	I (m)	H (m)	Ø E/S (mm)	E (m)	S (m)	Ø TV (mm)	Nbre TV	Hauteur en cm = 50% vol.
30RI	3000	134	2,45	1,20	1,63	100	1,38	1,34	400	2	67

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie



Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être différents selon l'usine de production, il faut impérativement vérifier ces éléments avant le démarrage de vos travaux.

A.3 • Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris et Biomeris P

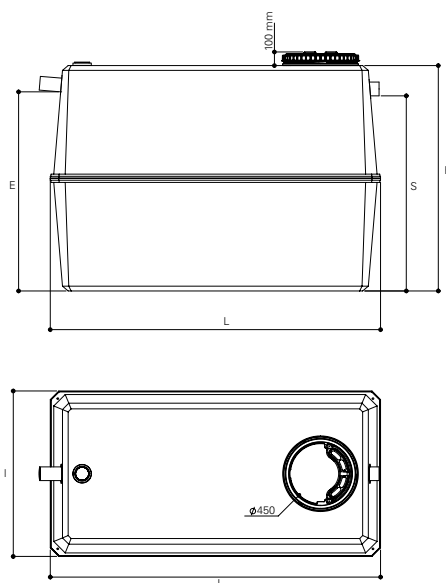
Tout terrain avec ou sans nappe phréatique

La fosse toutes eaux béton BI

Référence	volume utile (litres)	Poids (kg)	L (m)	I (m)	H (m)	Ø E/S (mm)	E (m)	S (m)	Ø TV (mm)	Nbre TV	Hauteur en cm = 50% vol.
30BI	3000	1 540	2,40	1,20	1,65	100	1,45	1,42	400	1	68
40BI	4000	1830	2,40	1,54	1,65	100	1,45	1,42	400	1	68
50BI	5000	2280	2,45	1,64	1,89	100	1,70	1,67	400	1	82

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie

La hauteur en cm de remblai au-dessus de la fosse toutes eaux BI est de 50 cm au maximum.

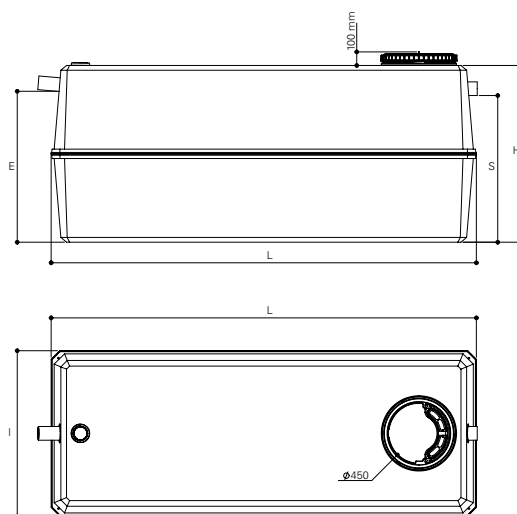


La fosse toutes eaux béton E

Référence	volume utile (litres)	Poids (kg)	L (m)	I (m)	H (m)	Ø E/S (mm)	E (m)	S (m)	Ø TV (mm)	Nbre TV	Hauteur en cm = 50% vol.
3000E	3000	1600	3,10	1,20	1,30	100	1,10	1,05	400	1	50
4000E	4000	1900	3,10	1,20	1,60	100	1,40	1,35	400	1	68
5000E	5000	2500	3,10	1,50	1,60	100	1,40	1,35	400	1	68

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie

La hauteur en cm de remblai au-dessus de la fosse toutes eaux E est de 50 cm au maximum.



Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être différents selon l'usine de production, il faut impérativement vérifier ces éléments avant le démarrage de vos travaux.

A.4 • Schémas et dimensions du filtre

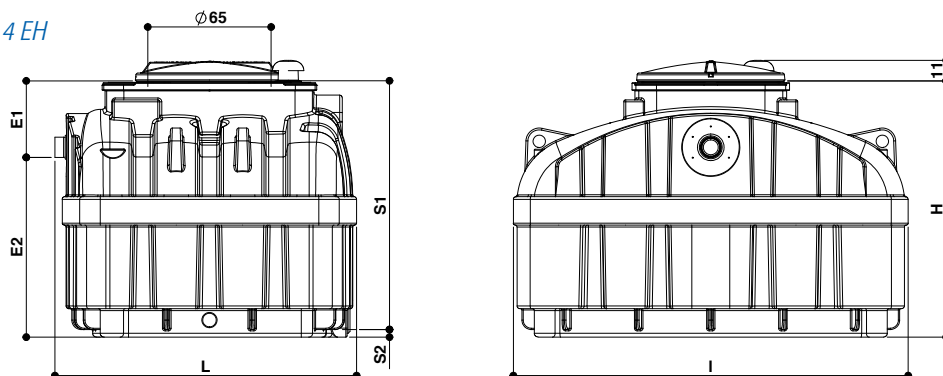
Tout terrain avec ou sans nappe phréatique

Le filtre

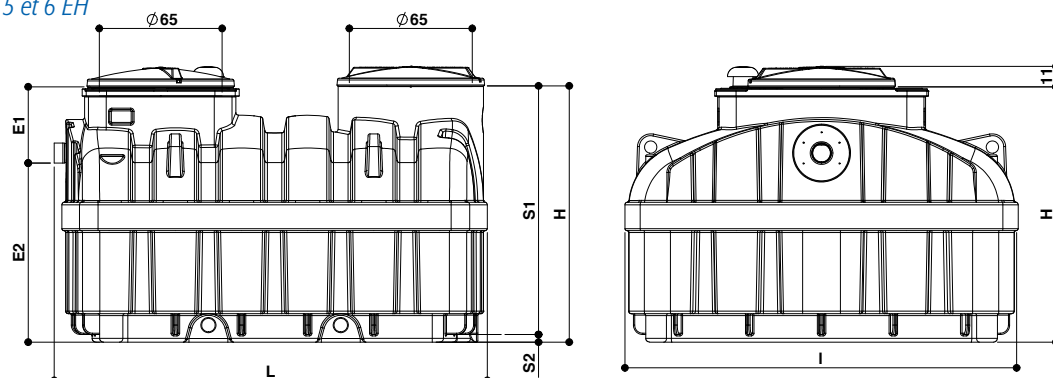
Référence	volume utile (litres)	Poids (kg)	L (m)	I (m)	H (m)	E1 (mm)	E2 (m)	S1 (m)	S2 (m)	Ø TV (mm)	Nbre TV
BIO4	1400	790	1,61	2,08	1,35	0,40	0,95	1,31	0,04	650	1
BIO5	1800	960	1,96	2,08	1,35	0,40	0,95	1,31	0,04	650	2
BIO6	2200	1125	2,30	2,08	1,35	0,40	0,95	1,31	0,04	650	2

E et S = cotes fil d'eau prises en bas de l'orifice d'entrée et de sortie

Filtre 4 EH



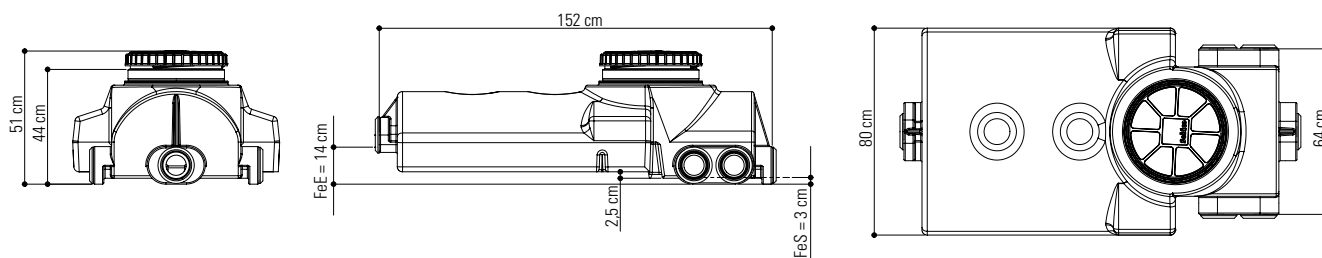
Filtre 5 et 6 EH



A.5 • Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris

La chasse automatique CF50P

Référence	volume de bûchée (litres)	L (m)	I (m)	H (m)
CF50P	50	1,52	0,8	0,44

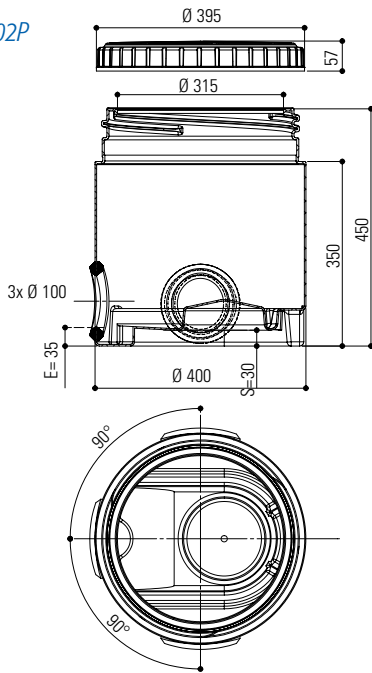


Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être différents selon l'usine de production, il faut impérativement vérifier ces éléments avant le démarrage de vos travaux.

A.6 • Schémas et dimensions des composants du filtre compact Biomeris et Biomeris P

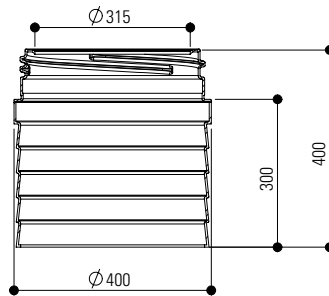
La boîte de répartition

CR102P

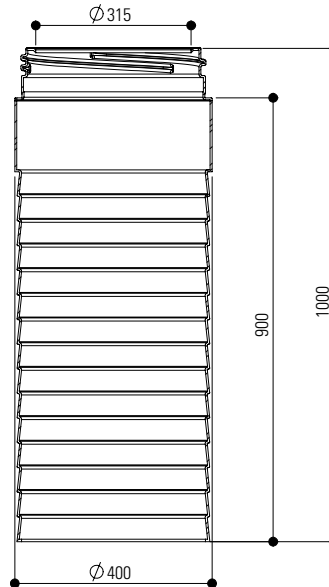


Rehausses pour les boîtes

RHE4P

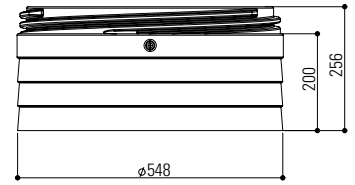


RHE10P

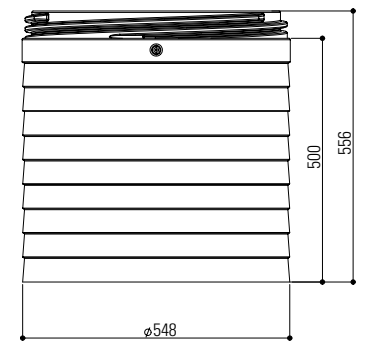


Rehausses pour les fosses toutes eaux < 6m³

RHE2P

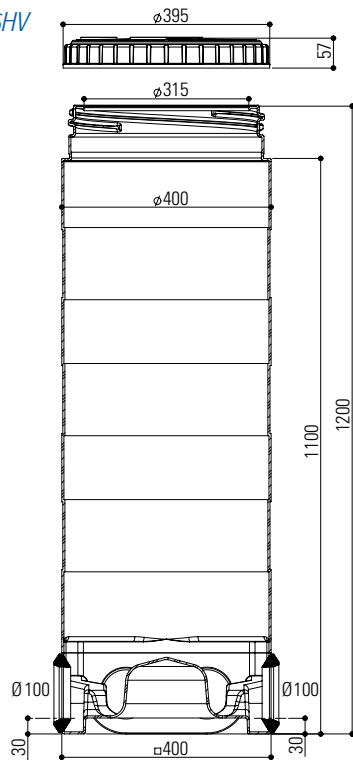


RHE5P



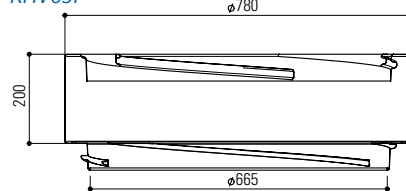
La boîte de collecte pour filtres en batterie

CM6HV

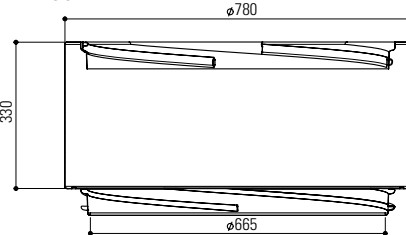


Rehausses rondes pour fosse toutes eaux ≥ 6m³ et filtres

RHV65P

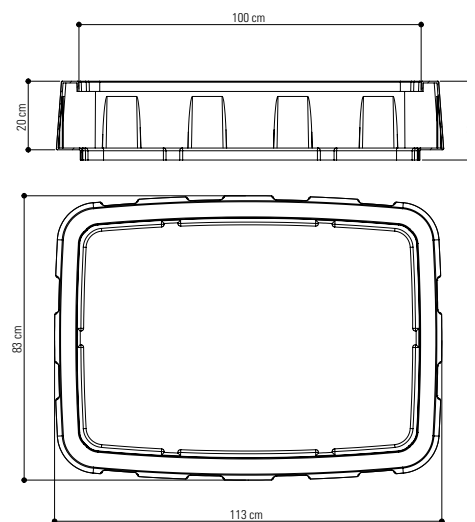


RHV66P



Rehausse carrée pour filtres

RHB2P



Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être différents selon l'usine de production, il faut impérativement vérifier ces éléments avant le démarrage de vos travaux.

NOTES



Sebico

